



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017**

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 22

Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 19 du cadre stratégique pour la période 2016-2017)***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	4
Vue d'ensemble des ressources	7
Autres éléments d'information	12
A. Organes directeurs	15
B. Direction exécutive et administration	17
C. Programme de travail	20
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	20
Sous-programme 2. Développement social	25
Sous-programme 3. Développement économique et intégration	29
Sous-programme 4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	35

* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (30 juillet 2015).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/70/6/Add.1](#).

*** [A/69/6/Rev.1](#).



Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	38
Sous-programme 6. Promotion de la femme	42
Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement	45
D. Appui au programme	49
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017	54
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	55
III. Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017.....	57

Vue d'ensemble

Tableau 22.1 **Ressources financières**
(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2014-2015	72 073 800
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(1 039 100)
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	21 200
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(231 600)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(591 500)
Variation	(1 841 000)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2016-2017 ^a	70 232 800

^a Aux taux révisés de 2014-2015.

Tableau 22.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	260	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 36 P-4, 29 P-3, 18 P-2/1, 1 SM, 3 AN et 137 AL
Nouveaux postes	3	1 P-3 à la Division du développement économique et de l'intégration (sous-programme 3), 2 P-3 à la Division des services administratifs relevant de l'appui au Programme
Reclassements	2	2 P-3 relevant de l'appui au programme reclassés à P-4
Transferts	14	3 AL relevant de la direction exécutive et de l'administration transférés à l'appui au programme, 1 P-2 et 1 AL transférés du sous-programme 1 au sous-programme 3; 1 P-4 transféré du sous-programme 2 au sous-programme 3; 1 AL transféré du sous-programme 2 au sous-programme 7; 1 P-4 transféré du sous-programme 2 à la composante appui au programme; 1 P-4 et 1 P-3 transférés du sous-programme 4 au sous-programme 5; 1 P-4 transféré du sous-programme 4 à l'appui au programme; 1 D-2 et 1 AL transférés de l'appui au programme à la direction exécutive et à l'administration; 1 AL transféré de l'appui au programme au sous-programme 7
Suppressions	(5)	1 P-3, 1 P-2 et 3 AL relevant de l'appui au programme
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	258	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 38 P-4, 29 P-3, 17 P-2/1, 1 SM, 3 AN et 134 AL

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AN = administrateur recruté sur le plan national; BO = budget ordinaire; RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

Orientation générale

- 22.1 Le programme a pour objectif général de promouvoir un développement global, équitable, intégré et durable grâce à des politiques économiques et sociales efficaces et une coopération renforcée entre les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et avec d'autres pays, en accordant une attention particulière aux pays les moins avancés et à ceux en proie à un conflit. La CESAO est chargée de l'exécution du programme.
- 22.2 Les grands principes sur lesquels repose le programme sont exposés dans les résolutions du Conseil économique et social 1818 (LV), portant création de la CESAO, et 1985/69, modifiant le mandat de celle-ci pour mettre l'accent sur la dimension sociale de sa mission. En outre, dans sa résolution 269 (XXIV), la Commission a prié son secrétaire exécutif de renforcer la cohésion et les synergies avec les autres organismes régionaux des Nations Unies et, en s'appuyant sur le rôle moteur de la Commission dans le Mécanisme de coordination régionale, de favoriser les partenariats et la coopération avec ces organismes.
- 22.3 Plus récemment, il a été souligné, dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), que les organisations régionales et sous-régionales, y compris les commissions régionales des Nations Unies et leurs bureaux sous-régionaux, avaient un rôle majeur à jouer dans la promotion d'une intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable dans leurs régions respectives (voir par. 100).
- 22.4 En outre, dans la résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, adoptée en décembre 2012, l'Assemblée générale a constaté que les commissions régionales ainsi que la coopération interrégionale, régionale et sous-régionale aidaient à relever les défis que présentait, sur le plan du développement, la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international (voir par. 144). Elle a également prié les commissions régionales de renforcer encore leurs capacités d'analyse à l'appui des initiatives de développement menées au niveau des pays, à la demande des pays de programme, et d'appuyer les mesures visant à intensifier la coopération interinstitutions à l'échelon régional et sous-régional. Elle les a exhortées à donner la priorité aux initiatives de développement durable menées au niveau des pays, notamment en renforçant les capacités, en concluant et en exécutant des accords et dispositifs régionaux portant sur les dimensions régionales et sous-régionales des objectifs de développement national ainsi que la mise en commun des informations, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience (voir par. 150).
- 22.5 Branche régionale de l'ONU, la CESAO continuera de favoriser l'intégration économique à l'échelon régional et sous-régional, de promouvoir la réalisation à l'échelon régional des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les résultats des débats qui se poursuivent sur le programme de développement pour l'après-2015, et d'appuyer le développement durable dans la région en remédiant aux déficiences des politiques économiques, sociales et environnementales des pays membres.
- 22.6 Depuis la fin de 2010, le paysage politique de la région de la CESAO a connu des transformations radicales. La Commission jouera un rôle crucial et unique en aidant les pays membres à remédier aux carences en matière de politiques publiques actuelles et à renforcer leurs capacités de parvenir à une croissance et à un développement équitables. Elle offrira aux pays membres un lien de concertation et d'échange sur les questions relatives au développement économique, social et durable dans la région.
- 22.7 Les missions qui découleront du programme de développement pour l'après-2015 auront une forte incidence sur l'action que mènera la CESAO au cours de la période 2016-2017.

- 22.8 Pour faire face aux priorités régionales et mondiales qui sont en train de se préciser dans le programme de développement pour l'après-2015, la CESAO a entamé toute une série de consultations internes autour du présent projet de cadre stratégique pour veiller à ce qu'il corresponde à sa vision quadriennale (2015-2019).
- 22.9 La CESAO concentrera son action sur le développement durable équitable dans la région. Le programme se décompose en sept sous-programmes interdépendants articulés autour de trois axes stratégiques subdivisés en huit domaines prioritaires. Le cadre stratégique pour la période 2016-2017 prend en compte les activités de la CESAO de manière pleinement intégrée.
- 22.10 Les trois axes stratégiques sont les suivants : développement sans exclusion; intégration régionale; bonne gouvernance et résilience.
- 22.11 Dans le domaine du développement sans exclusion, la CESAO focalisera son action sur les trois domaines prioritaires suivants : justice sociale; économie du savoir et emploi; ressources naturelles durables.
- 22.12 En matière de justice sociale, la CESAO œuvrera en faveur de stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté dont les résultats seront mesurés à l'aune non seulement de la croissance de l'activité économique et des revenus mais également de leur aptitude à garantir un travail décent conforme aux compétences, capacités et aspirations de la population, ainsi que l'égalité d'accès sur une base équitable, y compris d'une génération à l'autre, à des ressources profitant à tous. Elle aidera les États Membres à faire sorte que l'inclusion sociale et l'intégration guident l'élaboration des politiques et le développement des institutions, assurant l'égalité d'accès aux mécanismes de prise de décisions, aux services sociaux et à la protection sociale, notamment aux prestations visant à atténuer les effets de la pauvreté et des privations et à l'assurance sociale couvrant les groupes vulnérables, ainsi qu'à l'information et aux ressources. Une attention particulière sera accordée aux besoins des pays les moins avancés de la région et à l'incidence des évolutions démographiques sur la réalisation des objectifs fixés. Dans le domaine de l'économie du savoir et de l'emploi, la CESAO s'attachera en particulier à promouvoir le transfert de technologies afin d'améliorer la compétitivité des économies régionales en privilégiant le développement des activités industrielles à valeur ajoutée tout en utilisant de manière efficiente et efficace les ressources humaines et naturelles. S'agissant des ressources naturelles durables, elle fera porter ses efforts sur la promotion de la gestion intégrée en vue d'une consommation des ressources aussi efficiente et efficace que possible au moyen des nouvelles technologies et de l'innovation, optimisant ainsi l'effet de l'utilisation de ces ressources sur la création de revenus et d'emplois.
- 22.13 Dans le domaine de l'intégration régionale, la CESAO articulera son action autour de deux domaines prioritaires : cohérence des politiques et accords et stratégies. Alors même que l'intégration régionale peut stimuler la production et le revenu, et aider les pays arabes à remédier au double problème de la pauvreté et du chômage, l'intégration économique des pays arabes ne progresse pas au même rythme que celle des autres régions.
- 22.14 Le secrétariat continuera de collaborer étroitement avec la Ligue des États arabes, les partenaires régionaux et les pays membres afin de consolider l'élaboration des politiques et accords commerciaux intrarégionaux, interrégionaux et internationaux, ce qui renforcera les capacités nationales et améliorera la compétitivité des marchés intérieurs et régionaux. Il appuiera également la mise en œuvre des résolutions issues des forums régionaux de haut niveau, notamment les sommets arabes du développement économique et social, afin d'achever de mettre en place la Grande zone arabe de libre-échange et de créer une union douanière et un marché commun arabes.
- 22.15 Les bouleversements qui agitent la région arabe et l'intensification des échanges internationaux viennent renforcer l'idée que l'intégration est un moyen de remédier aux problèmes de développement et de contribuer de façon durable et équilibrée au développement régional.

- 22.16 Dans le cadre du premier domaine prioritaire, à savoir la cohérence des politiques, la CESAO œuvrera avec les pays membres à l'amélioration des infrastructures de raccordement transfrontières. Elle encouragera également les pays membres à participer à l'harmonisation des politiques afin de tirer parti de la valeur ajoutée que représente l'intégration régionale dans les domaines économique, social et environnemental. Dans le cadre du deuxième domaine prioritaire, à savoir les accords et stratégies, la Commission mettra l'accent sur les programmes de travail intégrés qui visent à aider les pays arabes à exploiter les synergies résultant de leur coopération mutuelle. Elle mettra en avant le rôle de l'intégration en tant que facteur déterminant pour l'économie du savoir, et elle soulignera la nécessité d'offrir des possibilités égales de développement et un partage équitable des profits de l'intégration.
- 22.17 En matière de bonne gouvernance et de résilience qui constituent son troisième axe stratégique, la CESAO fera porter son action sur trois domaines prioritaires : renforcement des institutions; participation et citoyenneté; résilience face aux crises et à l'occupation.
- 22.18 Dans le domaine du renforcement des institutions, la CESAO s'attachera au lien existant entre développement et résilience. Des institutions solides sont nécessaires pour mettre un terme aux tensions et conflits politiques dans certains pays et pour appuyer la transition démocratique dans d'autres. La CESAO veillera à renforcer la capacité des pays membres d'exercer leurs fonctions administratives et d'adopter des pratiques citoyennes. Dans le domaine de la participation et de la citoyenneté, elle vise à promouvoir la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, l'état de droit, la responsabilité, la transparence, la participation aux affaires publiques, la cohésion sociale et la réforme politique. Elle œuvrera à renforcer la participation et le pouvoir d'action de la société civile, et à appuyer la participation sans exclusive et l'égalité des sexes.
- 22.19 Dans le domaine de la résilience face aux crises et à l'occupation étrangère, la CESAO aidera les pays membres à atténuer les effets préjudiciables des crises en mettant en évidence les causes profondes de ces dernières. Elle appuiera les initiatives de consolidation de la paix, en particulier dans les pays arabes les moins avancés et aidera également les pays membres à élaborer des stratégies de réduction des risques de catastrophe. Un volet important du programme de travail porte sur le renforcement de la résilience des pays membres dans le cadre d'une action visant à réduire les effets des changements climatiques et à s'y adapter.
- 22.20 Le programme de travail de la CESAO s'articulera autour des trois questions intersectorielles suivantes : partenariats, statistiques et égalité des sexes.
- 22.21 La CESAO atteindra les objectifs de ses trois axes stratégiques en opérant dans un contexte de développement de plus en plus complexe, marqué par une instabilité politique et sociale et une fragilité économique et environnementale. Elle continuera d'élargir son réseau de partenaires internationaux, régionaux et nationaux, et cherchera à collaborer avec les organes intergouvernementaux, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les centres de recherche, les organisations de la société civile et le secteur privé afin de répondre aux besoins urgents et aux défis auxquels les pays membres font face en ce qui concerne l'action à mener.
- 22.22 Faisant fond sur sa relation privilégiée avec la Ligue des États arabes, la CESAO fera en sorte d'articuler les positions régionales aux questions de dimension mondiale et régionale, et de faire progresser l'établissement d'un programme de développement durable axé sur les droits humains et fondé sur la justice sociale. Elle continuera également de convoquer le mécanisme de coordination régionale, structure qui permet aux entités des Nations Unies œuvrant dans la région de débattre des priorités d'action publique régionale.
- 22.23 Il s'agira de mobiliser des contributions financières et en nature supplémentaires pour que la CESAO puisse diffuser et traduire sur le plan opérationnel les conclusions et recommandations issues de ses travaux normatifs et répondre efficacement aux demandes des pays membres. Pour ce

faire, la CESAO fera fond sur les résultats et les produits de son programme ordinaire de travail et sur les partenariats stratégiques qu'elle noue à travers la région.

- 22.24 Dans le cadre du sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), la CESAO joue un rôle de chef de file, établissant des partenariats avec les agences statistiques régionales et nationales, et s'est efforcée d'améliorer de façon coordonnée la qualité des données statistiques.
- 22.25 Le texte issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) souligne qu'il est nécessaire de disposer de statistiques comparables et fiables en matière de développement durable. Les pays membres et les organes compétents du système des Nations Unies, dans le cadre de leurs mandats respectifs, appuient les commissions régionales dans la collecte et la production des statistiques officielles. Les pays membres se sont également engagés à mobiliser des ressources financières et à renforcer les capacités des pays en développement en vue de produire des données statistiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable.
- 22.26 À la tête de l'Équipe spéciale chargée de la coordination statistique dans le Mécanisme de coordination régionale, la CESAO s'attachera à promouvoir la coordination des activités statistiques entre les agences nationales de statistique et les organisations internationales œuvrant dans la région. Elle a également mis en place un mécanisme de coordination interne chargé d'harmoniser les informations statistiques utilisées dans ses publications et ses études.
- 22.27 La promotion de l'égalité des sexes et des droits de la femme est au cœur de la réalisation des objectifs de développement. Elle suppose de porter une attention systématique et globale aux différents besoins, aux relations de pouvoir et à l'accès des hommes et des femmes aux ressources, à tous les stades de tous les processus.
- 22.28 La CESAO aidera les pays membres à faire en sorte que leurs politiques, stratégies, législations et programmes ne présentent plus d'inégalités entre hommes et femmes. En fournissant des services techniques et consultatifs, elle appuiera l'action nationale et régionale menée pour venir à bout de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à faire avancer la cause des femmes et à assurer à celles-ci un égal accès aux ressources et une égale participation à la prise de décisions.
- 22.29 Par ailleurs, la CESAO s'est engagée à prendre en compte la dimension hommes-femmes dans l'intégralité de son programme de travail. Elle restera à l'avant-garde de la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination en octobre 2006.
- 22.30 Outre ses travaux analytiques et normatifs, la CESAO fournira un appui à la coopération technique conformément aux besoins exprimés par les pays membres, en accordant une attention particulière à ceux des pays en développement et en favorisant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Elle facilitera l'échange du savoir et de l'information en offrant un espace de relation et de dialogue multilatéral sur les enjeux de développement régional et international. Dans la même optique, l'ONU étant résolue à encourager et à appuyer les pratiques d'évaluation pour renforcer l'apprentissage et la responsabilité, elle mettra à profit les enseignements tirés des évaluations pour améliorer l'élaboration et les résultats des programmes.

Vue d'ensemble des ressources

- 22.31 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 70 232 800 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 841 000 dollars (2,6 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015. La variation des

ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables; b) des nouveaux mandats et transferts entre les composantes; c) des nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; et d) des gains d'efficacité découlant de ladite résolution. Elle ne compromettra pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.

22.32 La variation des ressources découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale s'explique par le gel proposé du recrutement à des postes permanents et par la réduction des montants que la CESAO prévoit pour l'exercice 2016-2017 au titre des dépenses autres que les postes.

22.33 Les réductions dépendront des effets qu'aura le déploiement d'Umoja (Démarrage et Extension 1) d'ici à la fin de 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et le réaménagement des fonctions et des attributions qui résultera de ce gel et de la suppression de postes ne seront déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.

22.34 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 22.3 à 22.5.

Tableau 22.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Composante	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation					Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale						
A. Organes directeurs	106,8	160,5	–	43,6	–	–	43,6	27,2	204,1	16,4	220,5	
B. Direction exécutive et administration	4 082,2	4 519,6	–	210,5	(15,2)	–	195,3	4,3	4 714,9	200,7	4 915,6	
C. Programme de travail												
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	7 103,7	7 233,6	(761,7)	(365,2)	(10,0)	–	(1 136,9)	(15,7)	6 096,7	220,3	6 317,0	
2. Développement social	5 769,2	6 043,6	–	(811,6)	(127,6)	–	(939,2)	(15,5)	5 104,4	176,1	5 280,5	
3. Développement économique et intégration	7 715,4	7 992,0	–	960,5	(8,4)	–	952,1	11,9	8 944,1	323,9	9 268,0	
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	4 821,7	4 776,4	–	(939,3)	(5,6)	–	(944,9)	(19,8)	3 831,5	158,9	3 990,4	
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	4 177,3	4 201,7	–	605,3	(43,7)	–	561,6	13,4	4 763,3	163,3	4 926,6	
6. Promotion de la femme	2 911,2	3 136,5	–	(1,3)	(2,2)	–	(3,5)	(0,1)	3 133,0	111,8	3 244,8	

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

Composante	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation				Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale					
7. Atténuation des conflits et développement	2 481,3	3 402,5	–	294,9	(4,8)	–	290,1	8,5	3 692,6	132,9	3 825,5
Total partiel	34 979,8	36 786,3	(761,7)	(256,7)	(202,3)	–	(1 220,7)	(3,3)	35 565,6	1 287,2	36 852,8
D. Appui au programme	30 034,2	30 607,4	(277,4)	23,8	(14,1)	(591,5)	(859,2)	(2,8)	29 748,2	1 715,4	31 463,6
Total	69 203,0	72 073,8	(1 039,1)	21,2	(231,6)	(591,5)	(1 841,0)	(2,6)	70 232,8	3 219,7	73 452,5

Ressources extrabudgétaires

Composante	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	315,4	–	–
C. Programme de travail	5 029,9	12 120,4	9 802,4
D. Appui au programme	–	–	–
Total partiel	5 345,3	12 120,4	9 802,4
Total	74 548,3	84 194,2	83 254,9

Tableau 22.4 Postes

Catégorie	Postes permanent inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Ressources extrabudgétaires		Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire					
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-1	8	8	–	–	–	–	–	–	8	8
P-5	25	25	–	–	–	–	–	–	25	25
P-4/3	65	67	–	–	–	–	–	1	65	68
P-2/1	18	17	–	–	–	–	–	–	18	17
Total partiel	119	120	–	–	–	–	–	1	119	121
Catégories diverses										
Agents locaux	137	134	–	–	–	–	–	–	137	134
Agents du Service mobile	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1

Titre V Coopération régionale pour le développement

Catégorie	Postes permanent inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	2014- 2015	2016- 2017	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		2014- 2015	2016- 2017
			2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017		
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
Total partiel	141	138	–	–	–	–	–	–	141	138
Total	260	258	–	–	–	–	–	1	260	259

Tableau 22.5 **Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs	0,3	–
B. Direction exécutive et administration	6,7	–
C. Programme de travail		
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	8,7	13,4
2. Développement social	7,3	12,8
3. Développement économique et intégration	12,7	16,1
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	5,5	39,7
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	6,8	5,4
6. Promotion de la femme	4,5	2,1
7. Atténuation des conflits et développement	5,2	10,5
Total partiel	50,7	100,0
D. Appui au programme	42,3	–
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

22.35 La variation tient à la non-reconduction des dépenses non renouvelables, d'un montant de 1 039 100 dollars, soit : a) 761 700 dollars demandés pour couvrir les dépenses afférentes à l'application des décisions figurant dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », conformément à la résolution 66/288; et b) 277 400 dollars demandés pour la gestion du projet de travaux de protection contre les explosions au siège de la CESAO à Beyrouth (A/68/748) approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/247 B.

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

22.36 Conformément à la résolution 315 (XXVIII) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2014/35, un comité intergouvernemental de la technologie au service du développement a été créé, ce qui a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 21 200 dollars au titre de la rubrique Organes directeurs.

- 22.37 La CESAO travaille dans un contexte de plus en plus complexe, marqué par une instabilité politique, sociale et économique. Pour que la CESAO puisse faire face aux difficultés actuelles et futures, le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 prend en compte la restructuration de certaines de ses composantes (direction exécutive et administration, programme de travail et appui au programme) sans que cela ait d'incidence sur ses mandats actuels et sans qu'elle ait à réclamer des ressources supplémentaires.
- 22.38 Les projets visant à réorienter les travaux de la Commission et à augmenter leurs retombées dans les domaines prioritaires essentiels à l'échelle régionale ont régulièrement été examinés avec les États membres, comme il ressort notamment des conclusions des vingt-septième et vingt-huitième sessions ministérielles qui se sont tenues en 2012 et 2014, respectivement. La restructuration tient compte également des résultats de l'examen indépendant de l'efficacité du programme de la CESAO, qui avait été réalisé à la suite des changements économiques et sociaux survenus dans la région arabe et après qu'il eut été reconnu que la Commission avait la capacité de contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement à l'échelle de la région et qu'elle occupait en ce sens une place unique. À l'issue de cet examen, il avait été recommandé de réduire les chevauchements et de recentrer le programme de la CESAO dans les domaines où la Commission détient un avantage comparatif.
- 22.39 Concernant la composante direction exécutive et administration, il est proposé de regrouper les bureaux des deux secrétaires exécutifs adjoints (2 D-2 et 2 AL) dans le Bureau du Secrétaire exécutif afin de renforcer la cohérence des activités de direction exécutive et d'administration de la CESAO et de mieux coordonner la gestion des ressources de ces deux bureaux. En outre, il est proposé de transférer trois postes d'agent local de cette composante à l'appui au programme.
- 22.40 Concernant la composante Programme de travail, il est proposé de : a) transférer six postes (2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 AL) entre les différents sous-programmes; b) transférer deux postes (P-4) des sous-programmes à l'appui au programme; c) transférer un poste d'agent local de l'appui au programme à un sous-programme; d) créer un poste de la classe P-3 dans un sous-programme (cette création sera compensée par la suppression d'un poste de la même classe dans l'appui au programme).
- 22.41 Les activités dans les domaines des ressources humaines et du budget et des finances ont considérablement gagné en complexité et en volume; les tâches à réaliser au niveau de chaque opération sont moins nombreuses et l'aspect conceptuel est davantage privilégié, comme le passage aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Aussi bien dans le domaine des ressources humaines que dans celui du budget et des finances, l'écart qui existe entre les postes d'encadrement de classes P-5 et P-3 compromet l'efficacité et l'efficience de l'appui fourni à la mise en œuvre du programme de travail de la CESAO. En conséquence, il est proposé de reclasser à P-4 deux postes P-3 dans ces deux domaines. Il est également proposé de créer deux nouveaux postes de classe P-3 dans la Division des services administratifs. Le coût des modifications proposées ci-dessus a été compensé par la suppression de quatre postes (1 P-2 et 3 AL) relevant de la même composante.

Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 22.42 Une réduction des crédits d'un montant total de 231 600 dollars est proposée en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, dont 160 400 dollars au titre des postes et 71 200 dollars au titre des autres objets de dépense. La baisse de 160 400 dollars au titre des postes tient au gel proposé du recrutement à des postes permanents en ce qui concerne le sous-programme 2 (Développement social) (123 400 dollars) et le sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits) (37 000 dollars).

- 22.43 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (71 200 dollars) correspond essentiellement à la baisse des dépenses au titre des voyages et des consultants qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion ainsi qu'à d'autres gains d'efficacité que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.

Gains d'efficience découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 22.44 Des gains d'efficience d'un montant total de 591 500 dollars sont prévus en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, dont 410 100 dollars au titre des postes et 181 400 dollars au titre des autres objets de dépense. La réduction de 410 100 dollars des dépenses liées aux postes découle de la proposition de geler le recrutement à des postes permanents dans la composante de l'appui aux programmes.
- 22.45 La réduction proposée de 181 400 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes tient compte des gains d'efficience que la CESAO prévoit de faire en 2016-2017.

Ressources extrabudgétaires

- 22.46 Pour l'exercice biennal 2016-2017, la CESAO prévoit 9 802 400 dollars de ressources extrabudgétaires pour soutenir des programmes, notamment : a) la mise en œuvre d'un projet de promotion de la sécurité alimentaire et de la sécurité de l'approvisionnement en eau; b) le renforcement de la capacité de certains pays en développement de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes publics axés sur l'égalité; c) la mise en œuvre opérationnelle d'une démarche participative de la CESAO en matière d'élaboration de politiques publiques; d) l'application d'une initiative régionale sur la migration et le développement à l'échelle internationale.
- 22.47 En outre, la CESAO s'attachera à mobiliser des ressources extrabudgétaires pour des projets portant : sur a) le développement durable dans les pays arabes; b) la planification et la modélisation macroéconomiques; c) l'établissement d'un forum ou module multidisciplinaire sur les politiques économiques; d) l'élaboration d'un programme de développement à l'échelle nationale en Iraq, en Jordanie, en Libye, en République arabe syrienne et en Tunisie; e) un centre d'intégration régionale de la CESAO; f) la promotion de l'utilisation de sources renouvelables d'énergie; g) la création d'un centre d'activité régional arabe sur les changements climatiques parmi toute une longue liste d'autres projets mis en avant dans les différents programmes de travail.
- 22.48 Le montant estimatif des ressources nécessaires au cours de l'exercice biennal 2016-2017 représente une diminution d'environ 2 318 000 dollars par rapport aux prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2014-2015. Cette diminution tient principalement à l'achèvement d'un projet d'appui d'activités menées en Iraq et de deux grands projets financés par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.

Autres éléments d'information

- 22.49 La CESAO a continué de responsabiliser davantage ses cadres supérieurs au titre de l'exécution du programme de travail en organisant des réunions mensuelles pour le personnel de direction afin d'évaluer l'état d'avancement de l'application des produits et des budgets approuvés. Un outil exclusif, le logiciel iDashboard de la CESAO, aide les directeurs chargés de l'exécution des programmes en leur fournissant en temps réel des informations sur les effets des décisions qu'ils prennent, en mesurant l'état d'avancement de l'exécution du budget et les autres indicateurs principaux figurant dans la lettre de mission signée par le Secrétaire exécutif, telles que l'état des

vacances de poste et les statistiques sur la représentation des hommes et des femmes. Avec le passage aux normes IPSAS, de nouvelles procédures opérationnelles permanentes ont été mises en place pour faire en sorte que les rôles et les responsabilités qu'implique l'application des normes IPSAS dans divers domaines d'activité, principalement en ce qui concerne la gestion et la comptabilisation des biens matériels, sont bien compris et acceptés. Les délais de traitement par type de service et les responsabilités qui incombent aux prestataires et aux clients afin que les services soient fournis en temps voulu ont été fixés dans le cadre d'un accord de prestation de services entre l'administration et les divisions organiques. Par ailleurs, le déploiement du progiciel i-Need permet d'effectuer le suivi des demandes de services et de détecter les goulets d'étranglement.

- 22.50 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation pour la CESAO, s'élèvent à 1 230 800 dollars, dont 975 100 dollars affectés aux postes et 255 700 dollars affectés aux autres objets de dépense. Les postes représentent 85,3 mois de travail, dont 58,5 dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 26,8 dans la catégorie des agents locaux. Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes (255 700 dollars) pour les activités de suivi et d'évaluation comprend 79 600 dollars financés au moyen de ressources extrabudgétaires.
- 22.51 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, la CESAO évaluera deux de ses sept sous-programmes, huit projets prévus au titre du Compte pour le développement, ainsi qu'un projet extrabudgétaire. Les conclusions et recommandations des évaluations menées au cours de l'exercice biennal précédent présideront à l'élaboration de tous les plans d'évaluation pour 2016-2017. Les résultats d'une évaluation du programme, qui sera menée au premier trimestre de 2016 par le Bureau des services de contrôle interne, seront notamment pris en compte pour définir les priorités des sous-programmes et des évaluations thématiques pour la période 2016-2017. Par ailleurs, la CESAO avait tiré des précédentes évaluations les enseignements selon lesquels les sous-programmes devaient développer leurs activités interdisciplinaires, faire plus régulièrement appel à des partenaires régionaux, utiliser davantage les outils de gestion des connaissances et intégrer plus systématiquement la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans leurs activités. Les précédentes évaluations du projet Compte pour le développement lui ont également permis de souligner qu'il importe de consulter les partenaires et bénéficiaires au moment de la conceptualisation des projets financés par le Compte pour le développement et que, pour le bon déroulement de ces projets, il faut utiliser des plateformes en ligne visant à améliorer l'échange d'informations, mieux coopérer avec les organisations régionales et adopter une stratégie pour pérenniser les résultats.
- 22.52 La CESAO a élaboré une stratégie de partenariat en 2014, et cherche à présent à collaborer davantage et de manière plus ciblée avec les principaux acteurs de la région afin de réaliser ses objectifs de développement. Cela implique de travailler avec des partenaires différents à diverses étapes de la planification et de la mise en œuvre, en tenant compte des résultats distincts des collaborations à court, à moyen et à long terme et de créer une infrastructure d'appui des principaux domaines d'action de la CESAO afin d'adopter une démarche globale permettant de relever les défis du développement, que ce soit dans les domaines de la recherche, de la promotion ou de l'élaboration des politiques.
- 22.53 Dans ses activités de coopération technique, la CESAO travaillera en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et divers fonds, programmes et institutions spécialisées afin de fournir à ses États membres un appui efficace et constant dans divers domaines, notamment la planification du développement à l'échelle nationale, la gestion des ressources naturelles et les politiques en faveur des jeunes et des personnes handicapées.

- 22.54 En ce qui concerne son action normative et ses travaux de recherche, la CESAO collaborera avec des cellules de réflexion et des centres de recherche aux niveaux national, régional et international afin d'explorer de nouvelles idées et d'orienter les programmes de recherche. Grâce à ses diverses instances intergouvernementales et réunions d'experts, la Commission réunira des décideurs politiques, des chercheurs et des experts, ainsi que des organes gouvernementaux et intergouvernementaux pour faciliter le dialogue et créer un consensus sur les principaux défis du développement. Elle s'emploiera constamment à nouer et à entretenir des partenariats avec d'autres commissions régionales, notamment au moyen de projets financés par le Compte pour le développement, de réunions de haut niveau et de publications.
- 22.55 La CESAO convoque les réunions du Mécanisme de coordination régionale, qui rassemblent toutes les entités des Nations Unies de la région afin d'améliorer la cohérence des politiques et de promouvoir des partenariats et des activités communes visant à concrétiser les priorités en matière de développement régional. Elle dirige trois des cinq groupes de travail thématiques du Mécanisme de coordination régionale, à savoir ceux qui traitent du programme de développement pour l'après-2015, de la migration internationale et des statistiques. La vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale qui s'est tenue en 2014 comprenait des débats sur le rapport de synthèse du Secrétaire général et le programme de développement pour l'après-2015 et une réunion-débat sur le thème de la justice en période de conflit, en vue susciter des discussions entre les organismes des Nations Unies sur les principales difficultés à surmonter pour réaliser les objectifs de développement humain. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, la CESAO organisera deux réunions du Mécanisme de coordination régionale. Elle coordonne ses activités avec celles des entités des Nations Unies dans la région par l'intermédiaire du groupe de soutien par les pairs du Groupe des Nations Unies pour le développement, dans le cadre duquel elle contribue activement à l'analyse des documents qui concernent les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les bilans communs de pays. La CESAO continuera de participer aux réunions organisées régulièrement par le Groupe des Nations Unies pour le développement.
- 22.56 Les ressources nécessaires au titre de la continuité des opérations pour l'exercice biennal 2016-2017 sont estimées à 433 600 dollars. Elles permettront de financer : a) la gestion et l'appui à distance des systèmes essentiels de la CESAO afin d'éviter dans toute la mesure possible une interruption des travaux dans les situations de crise. b) le bon fonctionnement de groupes électrogènes et de chaudières d'appoint; c) l'accessibilité à distance des applications et documents de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des services de téléphonie par satellite et d'Internet en cas de défaillance de l'infrastructure; d) la conversion analogique-numérique des fichiers administratifs; e) la formation obligatoire sur la continuité des opérations, l'approvisionnement en médicaments, vaccins et produits médicaux afin de répondre aux exigences du plan de continuité des opérations dans les situations d'urgence ou en cas de pandémie.
- 22.57 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement au tableau 22.6 ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 22.6 Répartition des publications

	2012-2013 nombre effectif			2014-2015 nombre estimatif			2016-2017 nombre prévu		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	5	79	–	2	50	–	2	42
Publications isolées	–	–	34	–	30	64	–	40	62
Total	–	5	113	–	32	114	–	42	104

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires : 204 100 dollars

- 22.58 Les crédits concernant les organes et les processus intergouvernementaux sont prévus conformément au Règlement intérieur de la Commission, qui a été adopté à sa première session (E/ESCWA/9), compte tenu des amendements adoptés par la Commission dans ses résolutions 133 (XII), 153 (XIII), 158 (XIV), 159 (XIV), 178 (XVI) et 196 (XVII). La CESAO fait rapport au Conseil économique et social et ses sessions définissent l'orientation générale des travaux de son secrétariat. Ses sessions se tiennent tous les deux ans, pendant quatre jours, généralement à son siège. Conformément à la résolution 230 (XXI) de la CESAO, les réunions du Comité préparatoire font partie intégrante des sessions. En conséquence, la vingt-neuvième session de la Commission se tiendra en 2016, avec une réunion au niveau des hauts responsables consacrée à l'examen des points de l'ordre du jour qui ont trait aux programmes, suivie d'une session plénière au niveau ministériel.
- 22.59 La Commission comprend huit comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, qui se réunissent pendant deux jours par session :
- Le Comité de l'énergie, créé en application de la résolution 204 (XVIII) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/25, tiendra sa onzième session en 2016;
 - Le Comité des ressources en eau, créé en application de la résolution 205 (XVIII) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/26, tiendra sa douzième session en 2017;
 - Le Comité du développement social, créé conformément à la résolution 198 (XVII) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1994/27, tiendra sa onzième session en 2017;
 - Le Comité de la technologie au service du développement, créé conformément à la résolution 315 (XXVIII) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2014/35, tiendra sa première session en 2016;
 - Le Comité des transports, créé conformément à la résolution 213 (XIX) de la CESAO, approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1997/11, et conformément à la résolution 229 (XXI) de la CESAO, tiendra ses dix-septième et dix-huitième sessions respectivement en 2016 et 2017;
 - Le Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO, créé

en application de la résolution 214 (XIX) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1997/12, tiendra ses onzième et douzième sessions respectivement en 2016 et 2017;

- g) Le Comité de statistique, créé en application de la résolution 179 (XVI) de la CESAO et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1993/2, tiendra sa douzième session en 2016. En outre, le Bureau du Comité de statistique tiendra sa cinquième réunion pendant une journée en 2017;
- h) Le Comité pour la promotion de la femme, créé conformément à la résolution 240 (XXII) de la CESAO en date du 17 avril 2003 et approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/9 du 18 juillet 2003, tiendra sa huitième session en 2017.

22.60 L'ancien « Comité technique », renommé Comité exécutif par la résolution 320 (XXVIII) de la Commission, se réunit trois fois par exercice biennal, pendant deux journées, pour conseiller le secrétariat sur les questions qui ont trait au programme, notamment le projet de cadre stratégique, le projet de programme de travail, l'exécution du programme de travail, la mobilisation des ressources et le suivi de l'application des résolutions de la Commission, et pour dresser la liste des nouvelles questions économiques et sociales régionales que devrait examiner la Commission. La quatrième réunion du Comité exécutif est prévue pour 2016 et ses cinquième et sixième réunions sont prévues pour 2017.

22.61 Le Comité consultatif des ambassadeurs des pays membres de la CESAO se réunit deux fois par an pendant une journée. Il est composé des chefs des missions diplomatiques se trouvant dans le pays hôte de la Commission ainsi que d'un haut représentant du pays hôte. Il remplit une mission de consultation et constitue le principal moyen de communication entre les États membres et le secrétariat de la CESAO et entre les États membres eux-mêmes pour les questions importantes qui nécessitent d'être examinées entre les sessions biennales de la Commission.

22.62 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 22.7.

Tableau 22.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	160,5	204,1	–	–
Total	160,5	204,1	–	–

22.63 Le montant de 204 100 dollars demandé à la rubrique Autres objets de dépense (soit une augmentation nette de 43 600 dollars) permettra de financer le service de la vingt-neuvième session de la Commission, les réunions de ses comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés ainsi celles du Comité exécutif.

22.64 L'augmentation nette s'explique par : a) la création d'un comité intergouvernemental de la technologie au service du développement, en application de la résolution 315 (XXVIII) de la CESAO et approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2014/35, dont la première session se tiendra en 2016 (21 200 dollars); b) les frais de voyage de participants venant

de trois des pays les moins avancés en vue de leur participation aux réunions du Comité exécutif et à la vingt-neuvième session de la Commission, soit un montant de 22 400 dollars, qui est compensé par la diminution des ressources demandées au titre du programme de travail.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 714 900 dollars

- 22.65 La composante direction exécutive et administration comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif ainsi que les bureaux regroupés des deux secrétaires exécutifs adjoints, respectivement chargés du programme et de l'appui au programme. Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble et la gestion intégrée, la supervision des programmes et des activités de planification et de coordination et donne des orientations pour les politiques des divisions techniques, du programme de coopération technique et des services d'appui en vue de la bonne exécution du programme de travail de la Commission, comme le prescrit l'Assemblée générale. Il veille également à ce que la Commission, qui représente l'ONU au niveau régional, joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région, s'assure que les questions d'intérêt mondial se concrétisent par une action régionale conforme aux demandes des pays membres et facilite l'expression des préoccupations communes des pays membres en les inscrivant sur la liste des priorités de la communauté internationale. De plus, il entretient des contacts efficaces et réguliers avec les représentants des États membres et les hauts responsables du pays hôte pour échanger des vues sur les questions de fond et de gestion qui les intéressent, ainsi qu'avec le Cabinet du Secrétaire général et le Bureau des commissions régionales à New York.
- 22.66 En outre, le Cabinet du Secrétaire exécutif est chargé d'élaborer les politiques et les mandats à l'échelle du système des Nations Unies et de promouvoir l'efficacité de la collaboration et de la coordination et la cohérence entre la CESAO et les autres entités du système des Nations Unies, en particulier entre les cinq commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes. Il continuera de renforcer la coopération et la coordination avec les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales internationales ou régionales, en particulier avec la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires.
- 22.67 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure également le bon fonctionnement et le service du mécanisme intergouvernemental de la CESAO, notamment des sessions biennales de la Commission et des réunions des organes intergouvernementaux subsidiaires, du Comité consultatif des ambassadeurs et du Comité exécutif de la Commission.

Tableau 22.8 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAO

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail de la CESAO	Produits et services fournis en temps voulu [pourcentage]	Objectif	94	90	93
		Estimation		93	93
		Résultats effectifs			98

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Amélioration des délais de présentation de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés en temps voulu	Objectif	85	100	100
		Estimation		83	100
		Résultats effectifs			83
c) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des pays membres	Augmentation du nombre d'occasions où le secrétariat porte des questions nouvelles à l'attention des États membres	Objectif	8	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
d) Renforcement de la cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	Augmentation du nombre d'initiatives de coordination menées avec d'autres membres du Mécanisme de coordination régionale	Objectif	6	–	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–
e) Sensibilisation accrue du public aux activités de la CESAO concernant le traitement des priorités régionales et des questions nouvelles	i) Amélioration de la couverture médiatique des activités de la CESAO [nombre de reportages sur les activités de la CESAO dans les médias audiovisuels et la presse écrite]	Objectif	1 130	1 100	1 000
		Estimation		1 000	1 000
		Résultats effectifs			1 230
	ii) Augmentation du pourcentage de consultations du site Web de la CESAO, de téléchargements de publications et de participation à ses réseaux sociaux	Objectif	20	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
f) Création de partenariats et renforcement des partenariats existants (dans le but d'élargir la portée et l'impact des activités de la CESAO)	i) Augmentation du nombre de partenariats créés	Objectif	10	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre d'activités de coordination avec les partenaires existants	Objectif	10	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

22.68 La composante direction exécutive et administration devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation politique dans le pays hôte et la région ne se détériore pas; b) les États membres participent activement à la formulation du programme de travail de la CESAO; c) les États membres ont les moyens et la volonté de réorienter leurs politiques et leurs structures économiques et sociales; d) les institutions nationales sont disposées à communiquer des informations utiles en temps voulu; e) les médias peuvent accéder à la Maison des Nations Unies et à d'autres lieux accueillant des manifestations de la CESAO.

Produits

- 22.69 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Planification et services fonctionnels pour les sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires (8);
 - ii) Planification et services fonctionnels pour le Comité exécutif (12);
 - iii) Planification et services fonctionnels pour les réunions du Comité consultatif des ambassadeurs (4);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : planification et services fonctionnels pour les réunions d'une cellule de réflexion arabe (1); planification et services fonctionnels pour les réunions du Mécanisme de coordination régionale (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : rapports annuels de la CESAO pour 2015 et 2016 (2);
 - iii) Publications isolées : *Rapport sur la justice* (1).
- 22.70 La répartition des ressources pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 22.9.

Tableau 22.9 **Ressources nécessaires: direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	3 807,7	4 021,0	16	15
Autres objets de dépense	711,9	693,9	–	–
Total	4 519,6	4 714,9	16	15

22.71 Le montant de 4 714 900 dollars, soit une augmentation nette de 195 300 dollars, permettra de financer 15 postes (1 SGA, 2 D-2, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 8 AL) (4 021 000 dollars), ainsi que d'autres objets de dépense, notamment au titre des rubriques : Personnel temporaire (autre que pour les réunions), Heures supplémentaires, Sursalaire de nuit, Groupes d'experts, Voyages, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Fournitures et accessoires, Mobilier et matériel (693 900 dollars).

22.72 L'augmentation nette d'un montant de 213 300 dollars au titre des postes s'explique par le gain de deux postes par transfert (1 D-2 et 1 AL) en vue du regroupement du Bureau du Secrétaire exécutif adjoint pour l'appui au programme et du Bureau du Secrétaire exécutif adjoint pour le programme avec le Cabinet du Secrétaire exécutif qui permettra de renforcer la cohérence des activités de la direction exécutive et de l'administration de la CESAP ainsi que d'améliorer la coordination de la gestion des ressources des deux bureaux (657 600 dollars). Cette augmentation est en partie contrebalancée par la perte par transfert de deux postes (2 AL) au Service d'information des Nations Unies et d'un poste (1 AL) au Cabinet du Secrétaire exécutif de la Division des services administratifs, en conséquence de la restructuration proposée (444 300 dollars).

22.73 La réduction nette de 18 000 dollars, qui concerne principalement les voyages, correspond à la baisse des dépenses qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et aux nouvelles réductions prévues en 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

C. Programme de travail

22.74 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 22.10.

Tableau 22.10 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	7 233,6	6 096,7	24	22
2. Développement social	6 043,6	5 104,4	23	20
3. Développement économique et intégration	7 992,0	8 944,1	30	34
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	4 776,4	3 831,5	17	14
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	4 201,7	4 763,3	16	18
6. Promotion de la femme	3 136,5	3 133,0	11	11
7. Atténuation des conflits et développement	3 402,5	3 692,6	11	13
Total partiel	36 786,3	35 565,6	132	132
Ressources extrabudgétaires	12 120,4	9 802,4	–	1
Total	48 906,7	45 368,0	132	133

Sous-programme 1 Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 096 700 dollars

22.75 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division des politiques du développement durable, anciennement nommée Division du développement durable et de la productivité. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.11 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à la gestion intégrée des ressources naturelles pour améliorer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, renforcer la résilience face aux changements climatiques et intégrer les objectifs de développement durable aux mécanismes d'élaboration des politiques à l'échelle régionale et nationale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Les pays membres intègrent des objectifs de développement durable dans les stratégies et les plans d'action nationaux multisectoriels, en vue de parvenir à la gestion intégrée des ressources naturelles au moyen d'outils de mesure, de suivi et de communication de l'information	i) Augmentation du nombre de mécanismes institutionnels multisectoriels créés en vue de suivre la réalisation des objectifs de développement durable	Objectif	3	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de méthodes coordonnées visant à mesurer les objectifs de développement durable et les indicateurs adoptés au niveau sectoriel dans les pays membres	Objectif	3	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Augmentation du nombre de stratégies, plans et politiques adoptés par les ministères d'exécution pour appuyer la gestion intégrée des ressources naturelles	Objectif	3	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
b) Les pays membres adoptent des programmes et des résolutions sur la coopération régionale en matière de partage des ressources en eau, de réseaux d'énergie et de gestion durable de l'environnement aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique	i) Augmentation du nombre de programmes régionaux et sous-régionaux créés en vue d'améliorer la coopération dans les domaines de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie	Objectif	1	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de résolutions et de recommandations intergouvernementales adoptées en vue de renforcer la coopération régionale en matière de gestion durable de l'environnement	Objectif	20	–	–
		Estimation		15	–
		Résultats effectifs			10
	iii) Augmentation du nombre d'outils, de techniques et de directives coordonnées mis en place par les pays membres pour assurer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique	Objectif	3	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
c) Les pays membres élaborent des politiques, stratégies et cadres d'action coordonnés visant à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter et à réduire les risques de catastrophe, afin de renforcer la résilience et d'apporter des solutions aux effets des catastrophes naturelles et des crises provoquées par l'homme	Augmentation du nombre de recommandations, résolutions et décrets adoptés par les pays membres en vue de coordonner les solutions apportées en matière d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe	Objectif	13	–	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			5

Facteurs externes

22.76 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont résolus à donner la priorité nécessaire aux questions de développement durable et à adopter des mesures appropriées pour renforcer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique; b) la situation politique gagne en stabilité, permettant la consolidation des institutions et favorisant une meilleure gouvernance et davantage de transparence; c) les États membres et les ministères collaborent au sujet de questions stratégiques et coopèrent dans le cadre d'un processus institutionnel; d) les États membres sont disposés à créer, aux niveaux interrégional et interministériel, des mécanismes de coopération relative au développement durable et intègrent les objectifs de développement durable qui font actuellement l'objet de négociations dans les instances mondiales, régionales et nationales; e) il n'y a pas de déficit important de ressources extrabudgétaires.

Produits

22.77 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la Commission sur les travaux du Comité de l'énergie à sa dixième session (1); rapport de la Commission sur les travaux du Comité des ressources en eau à sa onzième session (1);
 - ii) Comité de l'énergie :
 - a. Services fonctionnels pour la septième session du Comité (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : sources d'énergie non classiques (huile et gaz de schiste) potentielles pour la région et risques associés (1); lien entre énergie et eau dans la région arabe (1);
 - iii) Comité des ressources en eau :
 - a. Services fonctionnels pour la douzième session du Comité (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : la coopération arabe en matière de ressources en eau partagées (1); coopération régionale pour l'adaptation aux changements climatiques dans la région arabe (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : efficacité énergétique dans l'industrie : examen axé sur les industries à forte consommation énergétique; secteur des transports : sources d'énergie durables; perspectives du secteur des transports (1); réunions consultatives intergouvernementales dans le cadre des préparatifs du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2016/2017 (2); méthodes à suivre pour réaliser les objectifs de développement durable ayant trait au secteur de l'eau à l'échelle mondiale, régionale et nationale (1); renforcement de la protection de l'environnement dans la région arabe (1); interconnexions des réseaux électriques et interconnexions des réseaux de gaz naturel dans la région arabe (1); perspectives de coopération renforcée en matière de sécurité alimentaire dans la région arabe (1); coordination des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans la région arabe (1); poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources en eau partagées dans le cadre d'accords à l'échelle mondiale et régionale et au niveau des bassins (1);

- v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : appui au Conseil ministériel arabe de l'eau (2); appui au Conseil des ministres arabes de l'électricité et aux comités techniques chargés de l'électricité, de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique (2); soutien au Secrétariat exécutif du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe de la CESAO, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Ligue des États arabes, et suivi des résolutions adoptées par le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (2); appui au Comité permanent de la Ligue des États arabes sur la météorologie (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : rapport n° 7 de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau : changements climatiques et réduction des risques de catastrophe dans la région arabe (1);
 - ii) Publications isolées : l'énergie à l'horizon 2030 (1); les ressources en eau partagées à l'horizon 2030 (1); la sécurité alimentaire à l'horizon 2030 (1);
 - iii) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : appui fonctionnel au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2); forum arabe de l'eau (2); Semaine mondiale de l'eau (2); forums mondiaux et régionaux sur l'énergie, l'eau et l'alimentation (2); organes de coordination des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement (2); contribution de fond aux réunions des mécanismes de coordination régionale de l'ONU (2); appui fonctionnel aux États arabes en préparation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : valorisation énergétique des déchets (1); supports promotionnels pour la Journée mondiale de l'eau (2); supports promotionnels pour la Journée mondiale de l'environnement ou Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (2); services d'assistance verts dans les États membres (1); infrastructure énergétique et échanges d'énergie dans les pays arabes (1); questions relatives à la sécurité alimentaire dans la région (1); Centre régional arabe du savoir sur les changements climatiques (1) évaluation des changements climatiques en vue des mesures d'adaptation à prendre dans la région arabe (1); évaluation des investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les effets des changements climatiques (1);
 - v) Activités ou documentation techniques : méthode de mesure de la réalisation des objectifs de développement durable et indicateurs ayant trait à l'eau (1); méthode de mesure de la réalisation des objectifs de développement durable et indicateurs ayant trait aux ressources énergétiques (1); méthode de mesure de la réalisation des objectifs de développement durable et indicateurs ayant trait à la sécurité alimentaire (1); renforcement de la protection de l'environnement dans la région arabe (1); renforcement des capacités institutionnelles en faveur de l'efficacité énergétique dans les secteurs de pointe (1); évaluation des problèmes liés aux changements climatiques dans la région arabe (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : projets opérationnels : renforcement des capacités ayant trait à la mise au point de technologies vertes en vue d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales dans la région arabe (1); renforcement de la capacité qu'ont les États membres de la CESAO à exploiter le lien eau-énergie en vue de réaliser les objectifs de développement durable (1); promotion des

investissements dans les énergies renouvelables en vue d'atténuer les effets des changements climatiques et d'assurer un développement durable (1); renforcement de la capacité qu'ont les États arabes à s'adapter aux changements climatiques par l'application d'outils de gestion intégrée des ressources en eau (1); initiative régionale pour l'évaluation des effets des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe : suivi (1); promotion de la sécurité alimentaire et hydrique par des activités de coopération et de renforcement des capacités dans la région arabe (1).

22.78 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 22.12.

Tableau 22.12 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	6 052,7	5 689,0	24	22
Autres objets de dépense	1 180,9	407,7	–	–
Total partiel	7 233,6	6 096,7	24	22
Ressources extrabudgétaires	6 279,4	1 309,0	–	–
Total	13 513,0	7 405,7	24	22

22.79 Le montant de 6 096 700 dollars (soit une diminution nette de 1 136 900 dollars) permettra de financer 22 postes (1 D-1, 4 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 9 AL) (5 689 000 dollars) et de couvrir les dépenses au titre d'objets autres que les postes, notamment aux rubriques Personnel temporaire (autre que pour les réunions), Consultants, Groupes d'experts et Voyages (407 700 dollars).

22.80 La diminution nette de 1 136 900 dollars s'explique essentiellement par : a) la non-reconduction des dépenses non renouvelables (objets de dépenses autres que les postes), d'un montant de 761 700 dollars, effectuées à l'appui de la mise en œuvre du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », conformément à la résolution 66/288 de l'Assemblée générale; b) la diminution de 375 200 dollars, dont 363 700 dollars au titre des postes, en raison du transfert de deux postes (1 P-2, 1 AL) vers la Division de l'intégration du développement économique (sous-programme 3) en conséquence de la restructuration proposée et 11 500 dollars au titre d'autres objets de dépenses, en raison de la réduction des frais de voyage des consultants et du personnel correspondant à la baisse des dépenses qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'effectués prévus par la CESAO en 2016-2017.

22.81 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 309 000 dollars permettront d'appuyer la mise en œuvre d'un projet visant à promouvoir la sécurité alimentaire et hydrique par des activités de coopération et de renforcement des capacités dans la région arabe, projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). La diminution de 4 970 400 dollars des ressources demandées pour l'exercice biennal 2016-2017, par rapport aux ressources prévues pour l'exercice 2014-2015, s'explique par l'achèvement prévu de : a) deux grands projets financés par l'ASDI, notamment l'initiative régionale pour l'évaluation de l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau et le développement socioéconomique dans la région arabe et l'initiative OMD-Plus pour la

création d'un mécanisme régional améliorant le suivi et la communication d'informations concernant l'accès à l'eau et aux services d'assainissement dans la région arabe; b) d'un projet financé par l'Agence allemande de coopération internationale en faveur de l'adaptation du secteur de l'eau aux changements climatiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

- 22.82 La CESAO poursuivra en 2014-2015 des activités de collecte de fonds qui serviront à la réalisation de projets pendant l'exercice 2016-2017, dans les domaines suivants : a) promotion de l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones rurales; b) investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques; c) appui à l'expansion et au développement des services d'assistance verts dans la région arabe; d) appui au Réseau arabe pour la gestion intégrée des ressources en eau; e) appui au Centre régional arabe du savoir sur les changements climatiques.

Sous-programme2 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 104 400 dollars

- 22.83 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.13 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des pays membres d'adopter et d'appliquer des politiques sociales axées sur les droits qui favorisent la justice sociale et conduisent à un développement socioéconomique équitable, inclusif et participatif

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Les pays membres élaborent des politiques et des programmes sociaux axés sur les droits qui favorisent la cohésion, l'inclusion et la protection sociales, et offrent à tous des prestations sociales adaptées	i) Augmentation du nombre de politiques, de programmes et de mesures mis en place ou renforcés pour améliorer la protection sociale et étendre la fourniture des prestations sociales	Objectif	8	–	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			4
	ii) Augmentation du nombre de politiques, de programmes et de mesures mis en place ou renforcés pour assurer l'intégration sociale des groupes vulnérables	Objectif	30	–	–
		Estimation		24	–
		Résultats effectifs			21
b) Les pays membres participent à la recherche d'un consensus régional en matière de migrations internationales, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques permettant de tirer le plus grand parti des migrations internationales sur le plan du développement et de favoriser la coordination et la coopération intrarégionales	i) Augmentation du nombre de cas où la CESAO a facilité ou favorisé le dialogue politique sur les migrations internationales entre les gouvernements des pays membres	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			1
	ii) Augmentation du nombre de politiques tenant compte des enjeux des migrations internationales sur le plan du développement régional	Objectif	5	–	–
		Estimation		3	–
		Résultats effectifs			2

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Les pays membres adoptent une démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des politiques sociales, en forgeant un consensus et en renforçant le pouvoir d'action de la société civile et la participation des groupes de citoyens et des autres parties prenantes à la défense des valeurs et des moyens indispensables à l'édification d'une société juste	i) Augmentation de la participation de représentants des gouvernements, d'organisations de la société civile et d'autres parties prenantes au dialogue de politique générale avec l'appui de la CESAO	Objectif	16	–	–
		Estimation		14	–
		Résultats effectifs			10
	ii) Nombre d'institutions publiques et non gouvernementales utilisant dans leurs projets de développement les connaissances et les outils relatifs au développement participatif et à l'engagement citoyen créés par la CESAO	Objectif	22	–	–
		Estimation		20	–
		Résultats effectifs			16

Facteurs externes

22.84 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres demeurent attachés à réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international qui concernent le développement social; b) les États membres restent attachés à promouvoir la justice sociale par un développement socioéconomique équitable, profitant à tous et participatif; c) les parties prenantes nationales engagent un dialogue et s'accordent sur les principaux domaines d'action; d) les parties prenantes nationales communiquent à la CESAO les données et informations dont elle a besoin pour mener à bien ses travaux d'analyse; e) les ressources financières extrabudgétaires sont à la mesure des activités envisagées; f) tous les États membres sont en mesure de participer à des activités conduisant à l'obtention des résultats escomptés.

Produits

22.85 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité du développement social sur les travaux de sa dixième session (1);
 - ii) Comité du développement social :
 - a. Services pour les réunions de la onzième session du Comité du développement social (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : développement social profitant à tous (1); questions de population et de développement (1); principales questions à examiner pour promouvoir la participation et la citoyenneté dans la région arabe (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'un groupe d'experts sur le logement et les politiques du logement (1); réunion d'un groupe d'experts sur la population et le développement (1); réunion régionale sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : accomplissements et perspectives d'avenir (1); réunion d'un groupe

d'experts sur les migrations internationales et le développement dans la région arabe (1); réunion d'un groupe d'experts sur les grandes lignes du deuxième numéro du *Rapport sur le développement social*, publié en série (1); dialogue sur la politique à suivre pour le deuxième numéro du *Rapport sur le développement social* et lancement dudit rapport (1); série de réunions de dialogue de la société civile : exploration de nouveaux horizons (2); réunion d'un groupe d'experts sur la question du handicap dans la région arabe (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport n° 8 sur la population et le développement : population et développement durable dans la région arabe à l'horizon 2030 : au-delà de la croissance démographique* (1); *Rapport n° 2 sur le développement social* (1);
 - ii) Publications isolées : *Rapport de la situation en matière de migrations internationales et de développement dans la région arabe en 2017* (1); la question du handicap dans la région arabe (1);
 - iii) Brochures, opuscules, fiches d'information : *Bulletin du développement social* (4); profils démographiques nationaux de 22 pays arabes (1); brochure de 2016 sur la Commission du développement social (1); brochure de 2016 sur la Commission de la population et du développement (1);
 - iv) Activités ou documentation techniques : document sur la gouvernance de l'inclusion sociale (1); document sur les logements sociaux du secteur public dans la région arabe (1); note d'orientation sur la responsabilisation et l'accroissement de la transparence en vue de promouvoir la justice sociale (1); note d'orientation sur les question de justice sociale dans la problématique de l'égalité entre les sexes (1); document sur le développement tenant compte du handicap dans la région arabe (1); document sur la population et le développement : la Conférence internationale sur la population et le développement dans le nouveau programme de développement mondial (1); rapport d'examen régional du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); profil démographique de la région arabe (1); réunion d'un groupe d'experts sur les migrations internationales et le développement dans la région arabe (1); note d'orientation sur les politiques sociales relatives à la jeunesse (1); document technique sur la justice intergénérationnelle (1); document sur le logement et les politiques du logement dans les pays arabes (1);
 - v) Manifestations spéciales : commémorations de la Journée internationale des personnes handicapées (2) et la Journée mondiale de la justice sociale (1); lancement du *Rapport n° 7 sur la population et le développement* (1);
 - vi) Apports à des produits communs : inclusion sociale et pauvreté : personnes handicapées (1); vieillesse et pauvreté (1); pauvreté, égalité et justice sociale (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : formation des formateurs concernant le manuel sur les partenariats en matière de gouvernance démocratique (1);
 - ii) Projets opérationnels : promotion de l'égalité : renforcement de la capacité de certains pays en développement à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes publics axés sur l'égalité (poursuite d'un projet démarré en 2015, financé par le Compte pour le développement) (1); communautés de pratique régionales ou sous-régionales pour rendre opérationnelle l'approche participative recommandée par la

CESAO pour l'élaboration des politiques publiques (1); renforcement des moyens dont disposent les pays de la région arabe pour mettre au point des politiques démographiques et des politiques de développement intégrées, durables et sans exclusive (1); renforcement de la capacité des gouvernements des pays des régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la région arabe d'élaborer des politiques de développement viables et sans exclusive répondant aux besoins des jeunes (1); initiative régionale sur les migrations internationales et le développement (1).

22.86 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 22.14.

Tableau 22.14 Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 792,0	4 858,5	23	20
Autres objets de dépense	251,6	245,9	–	–
Total partiel	6 043,6	5 104,4	23	20
Ressources extrabudgétaires	240,7	1 258,2	–	–
Total	6 284,3	6 362,6	23	20

22.87 Le montant de 5 104 400 dollars, soit une diminution nette de 939 200 dollars, permettra d'assurer le financement partiel de 20 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 3 P-2 et 8 AL) (4 858 500 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, le sursalaire de nuit, les consultants, les groupes d'experts et les voyages (245 900 dollars).

22.88 La diminution nette s'explique principalement par : a) la perte par transfert d'un poste P-4 vers la Division de l'intégration du développement économique (sous-programme 3), d'un poste P-4 vers la Section des services de conférence de la Division des services administratifs (appui au programme) et d'un poste d'agent local vers la Division des questions nouvelles et des questions liées aux conflits (sous-programme 7), due à la restructuration proposée (810 100 dollars); b) le gel proposé du recrutement à des postes permanents (123 400 dollars), en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; c) une réduction de 5 700 dollars au titre des voyages du personnel et des consultants, qui tient compte de la baisse des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et des nouveaux gains d'efficacité que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.

22.89 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 258 200 dollars permettront de : a) renforcer la capacité de certains pays en développement à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes publics axés sur l'égalité; b) de mettre en place une communauté de pratique au niveau régional ou sous-régional pour rendre opérationnelle l'approche participative recommandée par la CESAO pour l'élaboration des politiques publiques; c) de renforcer les moyens dont disposent les pays de la région arabe pour mettre au point des politiques démographiques et des politiques de développement intégrées, durables et sans exclusive; d) d'aider à répondre aux besoins des jeunes en renforçant les capacités

des gouvernements des pays des régions de la CESAP et de la CEA et de la région arabe à formuler des politiques de développement viables et sans exclusive; e) de mettre en œuvre une initiative régionale sur les migrations internationales et le développement. L'augmentation de 1 017 500 dollars s'explique principalement par les dépenses nécessaires à la recherche du consensus sur les questions de migrations internationales.

Sous-programme 3 Développement économique et intégration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 944 100 dollars

- 22.90 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de l'intégration du développement économique, anciennement nommée Division du développement économique et de la mondialisation. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Établir un niveau de vie décent pour tous les habitants des pays membres grâce à un développement économique régional soutenu, partagé et concerté

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Réforme, par les pays membres, des institutions économiques et élaboration et mise en œuvre de politiques axées sur la bonne gouvernance pour permettre la planification économique et l'élaboration de politiques favorisant le développement durable pour tous	i) Nombre de pays membres qui s'engagent à adopter ou adoptent des réformes du cadre réglementaire ou des lois visant à améliorer la gouvernance dans les institutions économiques	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Augmentation du nombre de politiques sur la bonne gouvernance économique adoptées par les pays membres qui reposent sur le cadre d'assistance de la CESAO sur la bonne gouvernance économique	Objectif	1	–	–
		Estimation		0	–
		Résultats effectifs			0
	iii) Nombre de pays membres qui améliorent leur résultat concernant les indicateurs nationaux ou internationaux de bonne gouvernance économique (tels que les indicateurs de la conjoncture, les enquêtes sur la transparence du budget ou les indicateurs de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires)	Objectif	6	–	–
		Estimation		3	–
		Résultats effectifs			0
	iv) Nombre de pays membres qui utilisent et appliquent les modèles préconisés par la CESAO pour établir des stratégies de développement nationales en vue d'un dialogue sur les politiques fondé sur les faits	Objectif	1	–	–
		Estimation		0	–
		Résultats effectifs			0

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
b) Élaboration et mise en œuvre, par les pays membres, de plans et de politiques économiques favorables aux pauvres, fondés sur les faits et sur le respect des droits, en faveur de l'élimination de la pauvreté et de la réduction des inégalités de revenus	i) Nombre de pays membres qui adoptent des plans et des politiques encourageant de nouvelles méthodes pour suivre l'évolution de la pauvreté	Objectif	3	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de plans favorables aux pauvres, fondés sur les faits et sur le respect des droits, élaborés et mis en œuvre	Objectif	1	–	–
		Estimation		0	–
		Résultats effectifs			0
c) Élaboration, par les organes de décision nationaux, d'instruments fondés sur les faits pour créer des emplois décents et compétitifs pour les hommes et les femmes	i) Nombre de pays membres qui élaborent et incorporent un programme en matière d'emploi dans leurs mécanismes nationaux de planification du développement	Objectif	3	–	–
		Estimation		0	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Nombre de pays membres qui reçoivent, à leur demande, l'appui de la CESAO pour élaborer des stratégies et des politiques économiques de lutte contre le chômage axées sur le savoir	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
d) Élaboration, par les pays membres et les institutions régionales, de politiques et de mécanismes de mise en œuvre en faveur de la convergence des politiques économiques	i) Nombre de pays membres qui prennent des mesures pour coordonner leurs politiques budgétaires et monétaires	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Nombre de pays membres qui établissent un mécanisme de coordination des politiques budgétaires	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
e) Élaboration, par les pays membres et les institutions régionales, de plans et de politiques en faveur d'infrastructures transnationales, en particulier pour faciliter les transports et les échanges commerciaux	i) Nombre de pays membres qui font des progrès sur les principaux indicateurs de résultats logistiques	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Nombre de pays membres qui adoptent ou élaborent des plans ou des programmes contenant les nouvelles mesures prévues dans l'accord sur les mesures tendant à faciliter les échanges de l'Organisation mondiale du commerce	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
	iii) Nombre de pays membres qui adoptent les accords du système de transport intégré du Machrek arabe et créent des comités nationaux chargés de faciliter le transport et les échanges	Objectif	45	–	–
		Estimation		44	–
		Résultats effectifs			43

Facteurs externes

- 22.91 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres continuent d'œuvrer au renforcement de la coopération et de l'intégration régionales et sous-régionales; b) les ressources extrabudgétaires ne sont pas nettement en deçà des sommes nécessaires; c) la situation politique et les conditions de sécurité dans les pays membres et dans la région permettent la mise en œuvre du plan de travail; et d) les statistiques disponibles sont actuelles et fiables.

Produits

- 22.92 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la neuvième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO (1); rapport de la dixième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région arabe (1); rapport de la seizième session du Comité des transports (1);
 - ii) Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : onzième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO, centrée sur le commerce des services (4); douzième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO, centrée sur la finance (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : intégration financière régionale (1); promotion du commerce des services dans la région des États arabes (1); convergence des politiques commerciales des pays membres de la Grande zone arabe de libre-échange (évaluation et difficultés de l'intégration commerciale) (1); réexamen de la question de la pauvreté multidimensionnelle dans la région arabe (1); commerce, politique industrielle et emploi dans la région arabe (1);
 - iii) Comité des transports :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : dix-septième session du Comité (4); dix-huitième session du Comité (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de suivi sur la mise en œuvre du système de transport intégré du Machrek arabe (2); évaluation du maillage des transports dans la région des États arabes (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : élaboration de normes de gouvernance économique (1); gouvernance économique arabe (1); situation et perspectives de l'économie régionale (2); analyse de la pauvreté multidimensionnelle et recommandations pratiques (avec les représentants des pays les moins avancés) (1); analyse de la pauvreté multidimensionnelle et recommandations pratiques (avec les représentants des pays à revenu intermédiaire)

(1); réunion de groupe d'experts sur les perspectives du développement arabe (1); évaluation et suivi de la coordination des politiques macroéconomiques (1); conférence internationale sur la banque au service du développement durable dans la région arabe (1); réunion d'un groupe d'experts sur le maillage des transports et les chaînes logistiques régionales (1); réunion d'un groupe d'experts sur le renforcement de l'intégration économique régionale grâce à la libéralisation du commerce des services dans la région arabe (perspectives, conditions préalables et incidences) (1); séminaire régional sur la gestion de la dette dans la région arabe (1); séminaire régional sur les investissements directs étrangers en faveur du développement durable (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2015-2016 (Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe 2015-2016) (1); Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2016-2017 (Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe 2016-2017) (1); Arab Development Outlook 2017 (Perspectives du développement arabe en 2017) (1); deuxième édition du rapport sur l'intégration économique arabe (1);
- ii) Publications isolées : Arab Poverty Report (rapport sur la pauvreté dans la région arabe) (1); publication sur le maillage des transports et les chaînes logistiques régionales (1);
- iii) Activités ou documentation techniques :
 - a. Recensement des obstacles au commerce des services dans certains pays arabes (1); suivi et évaluation des progrès dans la création de l'Union douanière arabe (1); rapport de suivi sur l'état de l'application de l'Accord de facilitation des échanges dans les pays arabes en prévision de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en 2017 (1); normes de gouvernance économique (1); aperçu annuel de la balance des paiements et de la situation budgétaire des pays arabes (2016) (1); aperçu annuel de la balance des paiements et de la situation budgétaire des pays arabes (2017) (1); manuel sur la planification nationale du développement dans la région arabe (1);
 - b. Documentation technique sur : les incidences régionales des conflits sur les pays voisins (par exemple l'Iraq, la Libye et la République arabe syrienne) (1); la pauvreté multidimensionnelle (documentation technique thématique et régionale) (1); les politiques de dépenses publiques visant à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle (1); le commerce, l'industrie et l'emploi (1); la croissance freinée par la balance des paiements (1); la prise en compte de l'hétérogénéité des foyers dans le modèle régional (1); la prise en compte des effets externes de l'économie du savoir dans le modèle d'équilibre général calculable mondial (1); la gestion de la dette dans la région arabe (1); le réexamen des politiques d'investissement dans la région arabe (1); le réexamen de l'Indice de développement humain dans les pays arabes (1); la finance accessible à tous et l'accès au secteur financier dans la région arabe (1); la gouvernance des fonds souverains dans la région arabe (1); la prise en compte de l'économie verte dans la planification nationale des pays arabes (1); les questions de gouvernance et de planification économiques dans la région arabe (1); l'amélioration de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans la région arabe (1); les méthodes de suivi de l'harmonisation des politiques sectorielles (1); l'estimation de l'indice de restriction au commerce dans certains secteurs des services (1); l'estimation des

- incidences de la libéralisation du commerce des services (1); le développement du système d'indices permettant de déterminer le degré d'intégration économique de la région arabe (mise au point de nouveaux indices) (1); la recherche de mesures de transformation économique grâce à l'amélioration de l'intégration aux chaînes de valeur mondiales (1);
- c. Documents directifs : vers une économie du savoir panarabe (1); les répercussions régionales des conflits armés dans la région (1); aperçu général du secteur privé dans la région arabe (1);
- d. Documentation technique ou notes d'orientation sur : la pauvreté en Égypte (1); la pauvreté en Palestine (1); la pauvreté en Libye (1); la pauvreté au Soudan (1); la pauvreté au Yémen (1); la pauvreté au Maroc (1); la pauvreté en Oman (1);
- iv) Manifestations spéciales : lancement du Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2016 (Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe en 2016) (1); lancement du Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2017 (Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe en 2017) (1); manifestation de haut niveau pour le lancement de l'Arab Poverty Report (rapport sur la pauvreté dans la région arabe) et sensibilisation des médias (1); lancement de l'Arab Development Outlook Report (rapport sur les perspectives du développement arabe) et sensibilisation des médias (1); lancement du rapport sur l'intégration arabe en 2017 (1);
- v) Apports à des produits communs : contribution au *Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes* (sous-programme 7) (1); contributions régionales à la publication annuelle du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2); contribution au rapport commun de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale sur le Liban (1); conférence sur l'économie arabe (1); participation et contribution à la conférence du Global Trade Analysis Project (2016) (1); participation et contribution à la conférence du Global Trade Analysis Project (2017) (1); participation et contribution au Forum de recherche économique (1); participation et contribution à la conférence de l'Organisation arabe de développement de l'administration – Ligue des États arabes (2); participation et contribution à la conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la direction des entreprises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (2); participation et contribution à la conférence Basil Fuleihan de 2016 sur la gestion des finances publiques (1); participation et contribution à la conférence Basil Fuleihan de 2017 sur la gestion des finances publiques (1); participation et contribution aux études de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur l'aide au commerce (2); participation et contribution à l'initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la production, la transformation et le développement des chaînes de valeur mondiales (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier sur les répercussions régionales des conflits armés dans la région (1).

22.93 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 22.16.

Tableau 22.16 Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	7 490,3	8 460,8	30	34
Autres objets de dépense	501,7	483,3	–	–
Total partiel	7 992,0	8 944,1	30	34
Ressources extrabudgétaires	500,0	1 575,1	–	–
Total	8 492,0	10 519,2	30	34

- 22.94 Le montant de 8 944 100 dollars, soit une augmentation nette de 952 100 dollars, permettra de financer 34 postes (1 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 14 AL) (8 460 800 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (483 300 dollars).
- 22.95 L'augmentation nette s'explique principalement par : a) le gain proposé de deux postes (1 P-2 et 1 AL) par transfert de la Division des politiques du développement durable (sous-programme 1) et d'un poste à la classe P-4 par transfert de la Division du développement social (sous-programme 2) ainsi que la création proposée d'un poste d'économiste à la classe P-3 du fait de la restructuration proposée (970 500 dollars), en partie contrebalancée par b) une réduction de 18 400 dollars au titre des voyages et du personnel temporaire (autre que pour les réunions), qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des réductions supplémentaires que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.
- 22.96. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 1 575 100 dollars, permettront de financer la mise en œuvre de projets sur : a) le renforcement des capacités de mobilisation de ressources financières aux fins du développement durable dans la région arabe; b) le renforcement des capacités des fonctionnaires des ministères des pays membres chargés de la planification dans le domaine de la planification macroéconomique et de la modélisation aux fins du développement sans exclusion (évaluation structurelle et modélisation macroéconomique, application des modèles d'équilibre général calculable et élaboration de matrices de comptabilité sociale et techniques de modélisation mondiale); c) l'organisation d'un forum ou la mise au point d'un module multidisciplinaire sur les politiques économiques qui s'inscrit dans le cadre du cours de formation sur les politiques économiques destiné aux décideurs de haut niveau; et d) l'élaboration de programmes nationaux de développement dans certains États membres (l'Iraq, la Libye et la République arabe syrienne). L'augmentation de 1 075 100 dollars s'explique principalement par la hausse de la demande pour les projets décrits ci-dessus de la part des pays membres et par la hausse du niveau des partenariats avec les donateurs devant découler de la mise en œuvre de projets au cours de l'exercice biennal 2014-2015.

Sous-programme 4 La technologie au service du développement et de l'intégration régionale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 831 500 dollars

- 22.97 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de la technologie au service du développement, anciennement nommée Division de l'informatique et des communications. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.
- 22.98 Le sous-programme 4 du programme 19 du plan-programme biennal, autrefois intitulé « Utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins de l'intégration régionale », est désormais dénommé « La technologie au service du développement et de l'intégration régionale », conformément à la résolution 315 (XXVIII) de la CESAO, que le Conseil économique et social a fait sienne dans sa résolution 2014/35.

Tableau 22.17 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le développement durable pour tous par l'établissement d'une société de l'information et d'une économie du savoir dans les pays membres de la CESAO qui tirent parti des technologies et de l'innovation conformément aux exigences de développement régional et aux résultats des objectifs de développement arrêtés au niveau international

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Élaboration ou actualisation, par les pays membres, de stratégies et de politiques qui tirent parti des ressources humaines, de l'innovation et des technologies modernes pour faire de l'économie du savoir et de la société de l'information de nouveaux modèles en faveur de l'emploi et de la croissance économique durable	i) Nombre d'organes publics adoptant des stratégies, des plans et des solutions visant à mettre l'innovation technologique au service de la croissance économique	Objectif	8	–	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			4
	ii) Nombre de pays membres qui élaborent ou actualisent des stratégies et des politiques qui tirent parti des technologies de l'information et des communications et de l'innovation pour renforcer les effets sur le développement économique et social	Objectif	8	–	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			4
	i) Nombre de pays membres qui appliquent des politiques ou des cadres juridiques et réglementaires harmonisés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que des technologies de l'information et des communications	Objectif	9	–	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			4
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives régionales dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que des technologies de l'information et des communications destinées à	Objectif	10	–	–
		Estimation		8	–
		Résultats effectifs			5

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
	créer une société du savoir et à encourager de nouveaux partenariats complémentaires en faveur du développement économique dans la région arabe				
c) Mise en place, par les institutions publiques, de politiques dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de services d'administration en ligne fondés sur les principes de bonne gouvernance, qui mettent l'accent sur l'ouverture des données publiques en général et sur la participation électronique en particulier	i) Augmentation du nombre d'initiatives portant sur les tendances de l'administration en ligne, notamment sur l'ouverture des données publiques et sur la participation électronique	Objectif	4	–	–
		Estimation		3	–
		Résultats effectifs			1
	ii) Nombre d'entités publiques qui mettent en place des services d'administration en ligne et d'accès aux données publiques	Objectif	10	–	–
Estimation			5	–	
Résultats effectifs				1	

Facteurs externes

22.99 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation politique dans la région est propice au développement socioéconomique; b) les conditions de sécurité ne se détériorent pas; c) les pays membres ont la capacité et la volonté de réformer leurs structures et politiques économiques et sociales; d) les autorités nationales sont disposées à fournir des informations pertinentes en temps voulu; e) les ressources extrabudgétaires sont suffisantes pour financer des activités supplémentaires, selon que de besoin; et f) les pays membres continuent d'œuvrer au renforcement de la coopération et de l'intégration régionales et sous-régionales.

Produits

22.100 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : activités du Centre de technologie de la CESAO au cours de l'exercice 2014-2015 (1); rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet (1);
 - ii) Comité de la technologie au service du développement : services fonctionnels pour la première session du Comité de la technologie au service du développement (4);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupe d'experts sur les mécanismes de promotion de l'innovation pour le développement économique dans la région arabe (1); réunion de groupe d'experts sur le Sommet mondial sur la société de l'information au cours de l'après-2015 : perspectives stratégiques, questions prioritaires et plans d'action pour la région arabe (1); réunion de groupe d'experts sur la gouvernance de l'Internet au cours de l'après-2015 : Phase I (1); réunion de groupe d'experts sur la gouvernance de l'Internet au cours de l'après-2015 : Phase II (1);

- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : assistance à la Ligue des États arabes et à ses organismes sur les politiques et les stratégies dans le domaine des technologies de l'information et des communications, la gouvernance de l'Internet, les noms de domaine arabes, les technologies spatiales et satellitaires, les contenus numériques en arabe et la science et l'innovation (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications isolées : Technology for Development: Horizon 2030 (la technologie au service du développement : horizon 2030) (1); Information Society and Digital Economy: Strategic Perspectives and Selected Priority Issues for the Arab Region (Société de l'information et économie numérique : perspectives stratégiques et questions prioritaires pour la région arabe) (1); a study on innovation for knowledge-based economies in the Arab region: enhancing the innovation framework in the Arab region (étude sur l'innovation au service de l'économie du savoir dans la région arabe : améliorer le cadre d'innovation dans la région arabe) (1);
- ii) Audiovisuel : pages Web ou applications pour la promotion de sociétés nouvellement créées et d'entrepreneurs de la région arabe spécialisés dans les contenus numériques en arabe (1); page Web sur le secteur des technologies de l'information et des communications et l'économie numérique (1);
- iii) Activités ou documentation techniques : domaines de priorité pour l'utilisation pacifique des technologies spatiales et satellitaires dans la région arabe (1); gouvernance de l'Internet pour l'après-2015 (1); étude sur les meilleures pratiques innovantes du secteur public pour l'amélioration des services (1); administration publique et secteurs intelligents pour des sociétés intelligentes dans la région arabe (1); la situation de l'innovation dans la région arabe (1);

22.101 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 22.18.

Tableau 22.18 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	4 536,3	3 598,5	17	14
Autres objets de dépense	240,1	233,0	–	–
Total partiel	4 776,4	3 831,5	17	14
Ressources extrabudgétaires	188,3	3 887,1	–	–
Total	4 964,7	7 718,6	17	14

22.102 Le montant de 3 831 500 dollars, soit une diminution nette de 944 900 dollars, permettra de financer 14 postes (1 D-1, 3 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 AN et 6 AL) (3 598 500 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, le sursalaire de nuit, les consultants, les groupes d'experts et les voyages (233 000 dollars).

- 22.103 La diminution nette s'explique par : a) la perte envisagée de deux postes (1 P-4, 1 P-3) par transfert vers la Division de statistique (sous-programme 5) et d'un poste (P-4) vers la Section de la planification des programmes et de la coopération technique au titre de l'appui aux programmes, en raison de la restructuration proposée (937 800 dollars); et b) une réduction de 7 100 dollars au titre des voyages et des consultants, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des réductions supplémentaires que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.
- 22.104 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 3 887 100 dollars, permettront d'appuyer la mise en œuvre d'activités au titre de ce sous-programme, notamment celles du Centre de technologie de la CESAO. Ces activités comprennent : a) la documentation technique sur la manière de combler les fossés en matière de technologies et de savoir dans la région arabe; b) un projet sur l'exploitation des contenus numériques en arabe afin de renforcer l'économie du savoir dans la région arabe; c) un atelier de renforcement des capacités sur l'exploitation des technologies dans le but de réaliser les objectifs de développement durable dans la région arabe; d) un atelier sur les salons de commercialisation dans le domaine des secteurs intelligents pour des sociétés intelligentes; et e) un projet sur les secteurs intelligents pour des sociétés intelligentes. L'augmentation de 3 698 800 dollars s'explique par l'intérêt accru que les donateurs manifestent pour les projets liés aux technologies dans la région en tant que facteur important du développement durable.

Sous-programme 5
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration
de politiques fondées sur les faits

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 763 300 dollars

- 22.105 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.19 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les systèmes statistiques régionaux et nationaux pour établir et diffuser des statistiques de qualité aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits qui favorisent le développement durable pour tous, l'intégration régionale et l'amélioration de la gouvernance

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Application, par les bureaux nationaux de statistique, de méthodes conformes aux bonnes pratiques et aux normes et recommandations internationales	i) Nombre de pays membres qui ont adopté, avec l'aide de la CESAO, des normes statistiques internationales nouvelles ou révisées, y compris le Système de comptabilité nationale et des classifications socioéconomiques générales	Objectif	15	13	12
		Estimation		13	12
		Résultats effectifs			12
	ii) Augmentation du nombre d'activités d'assistance et de	Objectif	35	–	–
		Estimation		27	–

	renforcement des capacités liées à la mise en œuvre de normes et recommandations internationales fournies par la CESAO à la demande des pays membres	Résultats effectifs			22
b) Meilleure utilisation, par les parties prenantes, des statistiques de qualité et des études méthodologiques réalisées et diffusées par la CESAO	i) Augmentation du nombre de consultations des bases de données statistiques en ligne de la CESAO	Objectif	500	350	300
		Estimation		400	300
		Résultats effectifs			300
	ii) Augmentation du nombre de citations et de références aux publications et bases de données statistiques de la CESAO	Objectif	300	–	–
		Estimation		250	–
		Résultats effectifs			100
c) Adoption, par les bureaux régionaux et nationaux de statistique, d'accords et de principes généraux pour l'harmonisation et la comparabilité des statistiques officielles	i) Nombre de stratégies adoptées entre la CESAO et les bureaux nationaux de statistique pour l'harmonisation des statistiques dans la région	Objectif	3	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			1
	ii) Augmentation du nombre d'accords et de principes généraux élaborés sous les auspices de la CESAO et adoptés par le Comité de statistique de la CESAO ou une autre autorité statistique dans la région	Objectif	3	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			1

Facteurs externes

- 22.106 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les normes statistiques internationales spécifiques sont acceptées sur le plan politique; b) les données de sources nationales concernant des pays ou des indicateurs spécifiques sont disponibles; c) les outils technologiques et de publication nécessaires sont disponibles; d) il n'existe pas d'écarts prononcés entre les pays plus ou moins avancés sur le plan statistique dans des domaines statistiques particuliers; et e) aucune restriction n'est causée par des partenaires régionaux (ou internationaux) qui cherchent à établir leurs propres données aux dépens de l'harmonie et de la coordination du développement régional des statistiques.

Produits

- 22.107 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur la douzième session du Comité de statistique (1);
 - ii) Comité de statistique :
 - a. Services fonctionnels pour la cinquième réunion du Bureau du Comité de statistique (1); services fonctionnels pour la douzième session du Comité de statistique (4);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : examen de l'état de l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle (1); glossaires des termes statistiques – domaines choisis au moyen d'un processus consultatif intergouvernemental (2);
- iii) Réunions des groupes spéciaux d'experts : Groupe consultatif sur les statistiques sociales et démographiques (1); Groupe d'experts intersecrétariats sur les statistiques ventilées par sexe (1); Groupe consultatif sur les statistiques de l'environnement et de l'énergie (1); Groupe consultatif sur les statistiques économiques sectorielles (1); Groupe de travail sur la mesure des incidences du renforcement des capacités statistiques (1); Groupe consultatif sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale (1); groupes consultatifs sur les registres et statistiques de l'état civil (1); groupes consultatifs sur l'harmonisation des jeux de microdonnées (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Arab Society – compendium of demographic and social indicators* (Société arabe – recueil des indicateurs sociaux) (1); *Compendium of Environment Statistics in the Arab Region* (Recueil des statistiques de l'environnement dans la région arabe) (1); *e-Bulletin on external trade statistics of the Arab region* (Bulletin électronique : Statistiques sur le commerce extérieur dans la région arabe) (1); *e-Bulletin on national accounts of the Arab countries* (Bulletin électronique sur les comptabilités nationales des pays arabes) (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : profils des pays arabes en ligne (1); lettres d'information trimestrielles de l'Ensaf sur les statistiques ventilées par sexe (2); aperçus trimestriels de l'inflation (2); bulletins statistiques (2016, 2017) (2);
 - iii) Activités ou documentation techniques : étude des problèmes méthodologiques des statistiques démographiques et sociales (1); étude des problèmes méthodologiques des statistiques économiques (1); analyse de la capacité des bureaux nationaux de statistiques de fournir des données pour l'ensemble d'indicateurs de base (1); élaboration d'un outil de regroupement et de série dérivée, notamment de regroupement régional et sous-régional (1); interfaces spécifiques pour des services tels que : des applications pour appareil mobile Google Public Data (interfaces compatibles avec les appareils mobiles), des formats normalisés téléchargeables et une interface géospatiale de l'Échange de données et de métadonnées statistiques pour l'accès aux données de la CESAO (1); série harmonisée de questionnaires statistiques portant sur les domaines pertinents pour les études de la CESAO (1);
 - iv) Apports à des produits communs : collecte de données et données méthodologiques pour les études de la CESAO (2);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Comité de coordination des activités de statistique (2); réunions de coordination bimensuelles du Département des affaires économiques et sociales et de la CESAO (2); réunions des divisions de statistique des organismes des Nations Unies (en marge de celles du Comité de coordination des activités de statistique) (2); participation et contribution à des réunions d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines des statistiques économiques et sociales (1); réunion de l'Équipe spéciale de coordination statistique du Mécanisme de coordination régionale (2); comité régional sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (pour les États arabes) avec le Département des affaires économiques et sociales et le Système des Nations Unies pour le développement (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : réalisation d'évaluations mondiales de certains systèmes statistiques nationaux (en coopération avec la Commission économique pour l'Europe, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (3));
 - ii) Projets opérationnels : mise en œuvre sur le plan régional de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (1); amélioration des indicateurs économiques à court terme (1); amélioration du système d'enregistrement des actes d'état civil (1); mise au point d'indicateurs du développement durable dans le cadre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 (1); harmonisation des statistiques des prix et des activités de comptabilité nationale et production d'évaluations semestrielles de la parité de pouvoir d'achat dans la région arabe (1);

22.108 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 22.20.

Tableau 22.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	3 963,8	4 533,6	16	18
Autres objets de dépense	237,9	229,7	–	–
Total partiel	4 201,7	4 763,3	16	18
Ressources extrabudgétaires	73,0	529,9	–	–
Total	4 274,7	5 293,2	16	18

22.109 Le montant de 4 763 300 dollars, soit une augmentation nette de 561 600 dollars, permettra d'assurer le financement partiel de 18 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 7 AL) (4 533 600 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (229 700 dollars).

22.110 L'augmentation nette s'explique par : a) le gain prévu de deux postes (1 P-4 et 1 P-3) par transfert de la Division de la technologie au service du développement (sous-programme 4) en raison de la restructuration proposée (606 800 dollars), contrebalancé en partie par; b) le gel proposé du recrutement à un poste permanent (37 000 dollars) en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale et la réduction de 8 200 dollars au titre des voyages et des consultants, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des réductions supplémentaires que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.

22.111 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 529 900 dollars, permettront de financer l'exécution de projets sur : a) la mise en œuvre régionale de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture); b) l'amélioration du système d'enregistrement des actes d'état civil; et c) l'harmonisation des statistiques des prix et

des activités de comptabilité nationale et la production d'évaluations semestrielles de la parité de pouvoir d'achat dans la région arabe. L'augmentation de 456 900 dollars s'explique principalement par la mise en œuvre de projets supplémentaires liés à l'amélioration du système d'enregistrement des actes d'état civil.

Sous-programme 6
Promotion de la femme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 133 000 dollars

22.112 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe au Centre de la femme de la CESAO. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>		<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Conception et mise en œuvre par les pays membres de stratégies et de plans sans exclusive tenant compte de la dimension hommes-femmes, en vue de mettre fin à la discrimination hommes-femmes et aux violations des droits économiques et sociaux des femmes	i) Augmentation du nombre de stratégies sans exclusive tenant compte de la dimension hommes-femmes conçues avec l'aide de la CESAO	Objectif	3	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			1
	ii) Augmentation du nombre de plans d'action sans exclusive tenant compte de la dimension hommes-femmes mis en œuvre avec l'aide de la CESAO	Objectif	3	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
b) Augmentation du nombre de plans d'action sans exclusive tenant compte de la dimension hommes-femmes mis en œuvre avec l'aide de la CESAO	i) Augmentation du nombre de cadres sous-régionaux ou régionaux conformes aux conventions, conférences et accords internationaux	Objectif	4	–	–
		Estimation		2	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Augmentation du nombre de réseaux régionaux de collaboration et de coopération sur les questions relatives aux femmes mis en place avec l'aide de la CESAO	Objectif	2	–	–
		Estimation		1	–
		Résultats effectifs			0
c) Institution par les pays membres de mécanismes institutionnels visant à assurer la participation effective des femmes à la prise de décisions	i) Augmentation du nombre de mécanismes mis en place, notamment des campagnes annuelles visant à renforcer l'accès aux mécanismes de décision	Objectif	5	–	–
		Estimation		3	–
		Résultats effectifs			1
	ii) Augmentation du nombre de comités qui associent les organisations de la société civile et les mécanismes nationaux de promotion de la femme créés avec l'aide de la CESAO, en vue	Objectif	2	–	–
		Estimation		1	–
		Résultats effectifs			0

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2016-2017	2014-2015	2012-2013
	de collaborer à la rédaction des rapports nationaux destinés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes			

Facteurs externes

- 22.113 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) il existe une volonté politique de renforcer le rôle des mécanismes nationaux et d'intensifier le dialogue avec la société civile; b) les pays membres prennent des mesures visant à rendre leurs lois, réglementations et pratiques conformes à leurs engagements au titre des conventions internationales et des textes issus des conférences internationales sur l'égalité des sexes et la promotion de la femme; c) la situation politique dans la région ne se détériore pas davantage; et d) les changements politiques survenant actuellement dans la région n'annulent pas les progrès acquis et ne conduisent pas à une aggravation des inégalités.

Produits

- 22.114 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité pour la promotion de la femme sur les travaux de sa septième session (1);
 - ii) Comité pour la promotion de la femme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : huitième session du Comité pour la promotion de la femme (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur la condition de la femme et les objectifs de développement durable (1); rapport sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les institutions publiques (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupe d'experts sur le cadre stratégique pour l'intégration efficace d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les institutions de la région arabe (1); réunion de groupe consultatif d'experts visant à présenter les conclusions du rapport sur la condition des femmes arabes (1); réunion de groupe consultatif d'experts sur l'égalité des sexes, les évolutions démographiques et la migration des femmes dans la région arabe (1); réunion de groupe consultatif d'experts sur le thème « Les femmes arabes et le nouveau contrat social : vers une participation réelle, notamment à la prise de décisions » (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Status of Arab Women Report* (Rapport sur la condition des femmes arabes) (1); *Arab Women and the New Social Contract: Towards Meaningful Engagement and Participation in Decision-making* (Les femmes arabes et le nouveau contrat social : vers une participation réelle, notamment à la prise de décisions) (1);

- ii) Publications isolées : cadre stratégique pour l'intégration efficace d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les institutions de la région arabe (1); égalité des sexes, évolutions démographiques et migration des femmes dans la région arabe (1);
- iii) Brochures, dépliants, fiches d'information : affiche pour la huitième session du Comité pour la promotion de la femme (1); pochette de documentation pour la huitième session du Comité pour la promotion de la femme (1);
- iv) Activités ou documentation techniques : élaboration par le Centre de la femme de la CESAO d'une note d'orientation sur la problématique hommes-femmes concernant les femmes arabes, les fonctions de direction et la participation politique (1); élaboration par le Centre de la femme de la CESAO d'une note d'orientation sur la problématique hommes-femmes concernant les démarches tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le secteur agricole et en matière de sécurité alimentaire dans la région arabe (1); élaboration par le Centre de la femme de la CESAO d'une note d'orientation sur la problématique hommes-femmes concernant les stratégies pour l'amélioration de la participation économique des femmes arabes (1); élaboration par le Centre de la femme de la CESAO d'une note d'orientation sur la problématique hommes-femmes concernant la condition et les droits des travailleuses migrantes dans la région arabe (1); élaboration par le Centre de la femme de la CESAO d'une note d'orientation sur la problématique hommes-femmes concernant la contribution économique des travailleuses migrantes arabes (1); rapport de 2016 sur la situation économique et sociale des femmes palestiniennes assujetties à l'occupant israélien sous occupation israélienne en 2015-2016 (1); réseau régional en ligne de partage des bonnes pratiques et de collaboration transfrontalière pour l'intégration efficace d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les institutions nationales (1);
- v) Manifestations spéciales : célébration de la Journée internationale de la femme en 2016 et 2017 (2); célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en 2016 et 2017 (2); lancement thématique de publications (2); série de débats sur la problématique hommes-femmes (4).

22.115 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 22.22.

Tableau 22.22 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	2 860,3	2 860,3	11	11
Autres objets de dépense	276,2	272,7	–	–
Total partiel	3 136,5	3 133,0	11	11
Ressources extrabudgétaires	67,6	210,5	–	–
Total	3 204,1	3 343,5	11	11

22.116 Le montant de 3 133 000 dollars, soit une diminution nette de 3 500 dollars, permettra de financer 11 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 4 AL) (2 860 300 dollars) et d'autres objets de

dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, le sursalaire de nuit, les consultants, les groupes d'experts et les voyages (272 700 dollars).

- 22.117 La diminution nette s'explique par les réductions au titre des voyages, qui tiennent compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion, et des réductions supplémentaires concernant les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017.
- 22.118 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, estimées à 210 500 dollars, permettront de financer la mise en œuvre de projets sur : a) l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les institutions publiques de la région arabe; et b) les femmes et les fonctions de direction dans la région arabe. L'augmentation de 142 900 dollars prévue s'explique par l'intérêt accru que les donateurs manifestent pour ces questions.

Sous-programme 7 Atténuation des conflits et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 692 600 dollars

- 22.119 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des questions nouvelles et des questions liées aux conflits. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 22.23 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Atténuer les effets des crises, y compris l'occupation, et apporter des solutions aux problèmes institutionnels et de développement liés aux transformations en cours dans la région arabe

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Élaboration par les institutions publiques de stratégies et de politiques de gouvernance propres à renforcer leur action et leurs capacités de prestation de services, et notamment mise en place de capacités de suivi et d'analyse sous direction et maîtrise nationales, en particulier dans les pays en crise et les pays les moins avancés	i) Augmentation du nombre de pays membres demandant et obtenant une aide fonctionnelle et technique dans le domaine de l'élaboration de stratégies et de politiques de gouvernance visant à améliorer l'action et les capacités de prestation de services du secteur public	Objectif	2	–	–
		Estimation		1	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires qui déclarent avoir bénéficié des produits et des activités de la CESAO dans le domaine de l'élaboration de stratégies et de politiques de gouvernance, y compris dans la mise en place de capacités de suivi et d'analyse sous direction et maîtrise nationales	Objectif	75	–	–
		Estimation		50	–
		Résultats effectifs			0

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Action des pays membres face aux défis de développement liés aux transformations en cours dans la région grâce à la formulation de stratégies et de politiques de développement adaptées sous direction et maîtrise nationales	i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires participant aux réunions organisées par la CESAO qui déclarent avoir bénéficié des produits de la CESAO pour faire face aux défis liés aux transformations en cours dans la région	Objectif	75	–	–
		Estimation		50	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Augmentation du nombre de pays membres lançant des activités du fait des produits de la CESAO sur l'action à mener face aux défis liés aux transformations en cours dans la région	Objectif	2	–	–
		Estimation		1	–
		Résultats effectifs			0
c) Élaboration ou mise en place par les institutions publiques de stratégies visant à atténuer les conséquences négatives directes de l'occupation israélienne et des crises, ainsi que leurs répercussions indirectes sur le développement de la région	i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires et de représentants d'organisations de la société civile participant aux activités organisées par la CESAO qui déclarent avoir bénéficié des produits portant sur le renforcement de leur capacité de mener à bien leurs mandats respectifs en matière de développement, permettant ainsi d'atténuer l'incidence et les répercussions de l'occupation israélienne	Objectif	75	–	–
		Estimation		50	–
		Résultats effectifs			0
	ii) Augmentation du nombre d'institutions publiques demandant et obtenant une assistance fonctionnelle et technique sur la base des produits de la CESAO liés au renforcement des capacités de développement du secteur public afin de réduire l'incidence et les répercussions de l'occupation israélienne sur le développement de la région	Objectif	2	–	–
		Estimation		1	–
		Résultats effectifs			0

Facteurs externes

22.120 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) il n'accuse pas un déficit de financement soudain; b) la situation politique dans certains États membres permet de continuer à renforcer les capacités institutionnelles en se fondant sur des pratiques de bonne gouvernance; et c) les institutions d'État se montrent disposées à favoriser des approches participatives dans leurs activités de planification.

Produits

22.121 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

- i) Conseil économique et social : documentation destinée aux organes délibérants : rapport concernant les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé (2);
- ii) Groupes spéciaux d'experts dans les domaines suivants : suivi des progrès en matière de gouvernance (1); difficultés que pose la réforme en période de transition (1); atténuation de l'incidence du conflit grâce au développement (1); évaluation des retombées du conflit et de l'occupation sur le développement et la coopération dans les pays arabes (1); conférence annuelle conjointe de la Ligue des États arabes, de l'Organisation arabe de développement de l'administration et de la CESAO (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : édition n° 5 du rapport *Trends and Impacts in Conflict Settings* (1); *Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes (Arab Governance Report)* (1);
 - ii) Publications isolées : rapport sur les objectifs de développement durable et gouvernance (1); rapport sur les retombées du conflit et de l'instabilité, notamment les conséquences et les mécanismes d'atténuation à l'échelle régionale (1);
 - iii) Brochures et fiches d'information : brochure sur la situation socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé (1); fiche d'information sur la situation socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé (1); planche murale consacrée aux effets du conflit sur le développement socioéconomique du peuple palestinien (2016 et 2017) (2);
 - iv) Activités ou documentation techniques :
 - a. Documents techniques sur les thèmes suivants : renforcement des institutions et prestation de services pour une bonne gouvernance (1); évaluation des dégâts, des catastrophes et des besoins (1); influence des pays voisins et transformations politiques : sortir de l'impasse (1); suivi de l'application des résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Istanbul (Turquie), mai 2011) (2); influence des pays fragiles sur la stabilité et le développement de la région arabe (1);
 - b. Série de documents de travail (2016) : examen de la transition, de la gouvernance, de l'occupation et des questions liées à la crise (1); série de documents de travail (2017) : retombées du conflit sur le développement dans la région arabe (1);
 - c. Ressources audiovisuelles : portail consacré au Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes (1);
 - v) Manifestations spéciales : célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (2); lancement du rapport relatif aux répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé (2);
 - vi) Apports à des produits communs : contribution aux travaux sur la gouvernance participative menés par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat (2); participation aux travaux des équipes de pays des Nations Unies en place dans les pays touchés par un conflit et dans les pays en transition (État de Palestine, Libye, Yémen (2); collaboration au site Web du Réseau d'information en ligne des Nations

Unies sur l'administration, sous la forme de publications de la CESAO et de modules de formation sur la gouvernance (2);

c) Coopération technique :

- i) Projets opérationnels dans les domaines suivants : renforcement des institutions et prestation de services pour une bonne gouvernance (1); appui aux progrès en matière de gouvernance dans la région arabe et suivi de ces derniers (1); soutien au Gouvernement yéménite dans le but d'éviter les conflits qui pourraient découler de l'application des décisions du dialogue national (1); développement en période de conflit en Iraq et dans la République arabe syrienne : sortir du piège de la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire (1).

22.122 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 22.24.

Tableau 22.24 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	3 095,7	3 391,9	11	13
Autres objets de dépense	306,8	300,7	–	–
Total partiel	3 402,5	3 692,6	11	13
Ressources extrabudgétaires	4 771,4	1 032,6	–	1
Total	8 173,9	4 725,2	11	14

22.123 Le montant de 3 692 600 dollars, soit une augmentation nette de 290 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, servira à financer 13 postes (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 5 AL) (3 391 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit, les consultants, les groupes d'experts et les voyages (300 700 dollars).

22.124 Cette augmentation nette s'explique par la proposition de transférer deux postes, à savoir un poste d'agent local de la Division du développement social (sous-programme 2) et un poste d'agent local de la Section de l'évaluation stratégique et des partenariats (appui au programme), à la faveur de la réorganisation proposée (296 200 dollars). Elle est en partie contrebalancée par la réduction nette de 6 100 dollars, qui concerne principalement les voyages et tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

22.125 Pendant l'exercice 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 032 600 dollars viendraient financer les activités normatives et analytiques du sous-programme visant à : a) aider les États Membres à améliorer l'efficacité de leurs institutions, à fournir des services bien conçus et efficaces et à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable; b) favoriser le développement en période de conflit dans les pays membres de la CESAO; c) lutter contre les effets néfastes de l'occupation en Palestine. La CESAO prévoit de mettre en œuvre une série d'activités en application de sa résolution 316 (XXVIII) portant sur le soutien au peuple palestinien. En vue de planifier et de superviser la gestion des activités menées à cet égard, un poste d'économiste (P-4) serait financé par des ressources extrabudgétaires. La baisse de

3 738 800 dollars est principalement due à la fin du projet consistant à « aider l'Iraq à renforcer les capacités du Gouvernement et d'autres parties prenantes, à moderniser l'État et à promouvoir le civisme ».

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 29 748 200 dollars

- 22.126 L'appui au programme est composé de la Division des services administratifs, la Section de la planification des programmes et de la coopération technique et la Section des orientations stratégiques et des partenariats. L'appui au programme continuera de couvrir l'apport d'une assistance rapide, efficace et rationnelle à la mise en œuvre du programme de travail de la CESAO. Pendant l'exercice 2016-2017, il est proposé de regrouper le Bureau du Secrétaire exécutif adjoint pour l'appui au programme et le Bureau du Secrétaire exécutif adjoint pour le programme avec le cabinet du Secrétaire exécutif (direction exécutive et administration).

Produits

- 22.127 La Division des services administratifs est placée sous l'autorité d'un directeur et fournit un appui administratif et logistique à toutes les activités menées par la CESAO. Les produits de cette division, qui est composée de plusieurs sections et bureaux, seront les suivants :
- a) Section de la gestion des ressources humaines : recrutement et affectation; services d'administration du personnel et services à l'intention du personnel; formation; organisation des carrières et développement des compétences spécialisées; facilitation de la mobilité par l'ouverture de perspectives de carrière; relations entre le personnel et l'Administration; participation au règlement des différends et des conflits; conseils juridiques relatifs aux questions de personnel; planification de la relève; mesures en faveur de l'égalité des sexes; et réalisation des objectifs du tableau de bord de gestion des ressources humaines afin de réduire le taux de vacance de postes, raccourcir les délais de recrutement et améliorer l'équilibre entre les effectifs des deux sexes, en particulier dans la catégorie des administrateurs;
 - b) Section des finances et du budget : orientation, coordination et appui destinés aux directeurs de programme en vue de l'élaboration de propositions pour le budget-programme et de rapports sur l'exécution du budget; contrôle général de l'utilisation des crédits alloués à la CESAO; services de comptabilité, y compris l'établissement des états financiers annuels; opérations de paiement (états de paie, règlement des sommes dues aux fournisseurs, versement de prestations au personnel); élaboration de mesures administratives comme suite aux recommandations formulées par différents organes de contrôle et suivi de celles-ci; examen et analyse des propositions ayant trait aux ressources extrabudgétaires; examen de mémorandums d'accord; négociation, suivi et application des accords relatifs à la participation aux coûts avec divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies; mise à jour régulière des règles générales; transition vers les normes IPSAS; assistance au passage à Umoja, notamment par l'examen obligatoire des processus concernés;
 - c) Section de l'informatique : services et assistance informatiques à 450 utilisateurs, y compris de la CESAO et d'autres entités des Nations Unies sises à la Maison des Nations Unies; gestion de l'infrastructure informatique et sécurité de l'information; mise en place d'une nouvelle infrastructure informatique; acquisition de matériel d'information et de communications et assistance aux utilisateurs; services d'assistance liés aux systèmes de communication par satellite, par radio, par Internet et par téléphone; services de

- vidéoconférence; déploiement de i-need, d'Inspira et d'Umoja et assistance technique; gestion et développement de ressources en ligne; conception, développement et maintenance d'applications administratives en ligne; veille économique et diffusion d'information; appui aux services d'assistance; gestion du plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre, y compris protection des données et du réseau; harmonisation des systèmes de téléphonie, de vidéo et de données afin de favoriser la mobilité du personnel; maintenance de l'infrastructure relative au contrôle de l'accès aux locaux et suivi d'aspects techniques concernant l'entretien de tous les sous-systèmes liés au contrôle de l'accès aux locaux;
- d) Section des services généraux : gestion de l'application de l'Accord de siège conclu entre l'ONU et le gouvernement du pays hôte; gestion des locaux communs de l'ONU; gestion et maintenance des installations; fourniture de services commerciaux et de services d'achats; prestation de services de transports, de logistique et de voyages; administration des visas; contacts avec les représentants du gouvernement du pays hôte; services postaux; tenue des systèmes d'enregistrements centraux et des archives; contrôle du matériel; gestion des stocks et des inventaires;
- e) Section des services de conférence : services de conférence pour les réunions des organes directeurs de la CESAO et d'autres réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de la CESAO, y compris la préparation et la coordination des séances officielles; services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux, de traduction et d'édition; services de documentation et de publication; appui technique et services de secrétariat :
- i) Pendant l'exercice 2016-2017, il est proposé de transférer les ressources allouées aux postes et autres objets de dépense liés aux services d'information des Nations Unies de la direction exécutive et administration à l'appui au programme, au sein d'un nouveau service rattaché à la Section des services de conférence : le groupe de la communication et de l'information de la CESAO;
- ii) Groupe de la communication et de l'information de la CESAO : exposés et conférences à l'intention des écoles, des universités et des visiteurs sur les travaux de l'ONU en général et de la CESAO en particulier; brochures, prospectus, dépliants, affiches et autres documents promotionnels sur les activités de la CESAO; bulletins quotidiens d'information en anglais et en arabe sur le site Web de la CESAO; organisation d'entretiens du Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires avec des journalistes; organisation de conférences et de points de presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables ainsi qu'à l'occasion du lancement de publications phares et d'autres événements importants; rédaction de communiqués de presse en anglais et en arabe sur les réunions et activités de la CESAO et diffusion de ceux-ci aux médias de toute la région; couverture médiatique des réunions et activités de la CESAO; planification et service de certaines journées et semaines internationales telles que la Journée des Nations Unies, la Journée internationale de la femme ou la Journée mondiale de l'environnement, auxquelles sont invités des représentants officiels de pays membres, des diplomates accrédités auprès du pays hôte, des dignitaires arabes, des représentants de la société civile et des journalistes; mise à jour régulière de la page d'accueil du site Web de la CESAO; actualisation régulière des pages Web du cabinet du Secrétaire exécutif et des bases de données en ligne à l'intention des médias;
- f) Bibliothèque : services de bibliothèque et d'information destinés au personnel, aux États membres, aux bibliothèques de l'ONU, aux bibliothèques dépositaires et à d'autres clients, y compris l'acquisition de publications et l'abonnement à des bases de données; indexation des documents de la CESAO dans le Système de diffusion électronique des documents pour que

les internautes puissent les consulter et création de pages Web (Internet et intranet) consacrées aux services de bibliothèque;

- g) Section du Service médical commun : gestion courante des consultations médicales, y compris la planification des rendez-vous, la prise en charge des patients sans rendez-vous, le traitement des urgences, la vaccination du personnel; actualisation et gestion des dossiers médicaux; fourniture de conseils aux membres du personnel souffrant de maladies chroniques sous-jacentes; services de consultation et d'orientation adaptés aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, au besoin; délivrance de certificats médicaux au personnel, y compris aux personnes travaillant pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies; et gestion du plan de continuité des opérations de la CESAO.
- 22.128 La Section de la planification des programmes et de la coopération technique, auparavant connue sous le nom de Section de la planification stratégique et du suivi, appuie le programme de travail de l'organisation et la coordination de questions interdisciplinaires, l'objectif étant d'assurer la cohérence entre le programme ordinaire de la CESAO et son programme de coopération en pleine expansion, et de s'attaquer aux nouveaux problèmes interdisciplinaires de développement en favorisant la collaboration entre les services.
- 22.129 La Section sera responsable de l'exécution des produits suivants : aide au processus de programmation interdivisions en prévision du programme de travail pour 2018-2019 et du cadre stratégique pour 2020-2021; coordination de la définition de produits normatifs, analytiques et opérationnels; fourniture d'orientations générales et appui aux sous-programmes en vue de l'élaboration de leurs programmes et projets de coopération technique financés au moyen du programme ordinaire de coopération technique, du Compte de l'ONU pour le développement et de ressources extrabudgétaires; appui à la fourniture de services consultatifs et au renforcement des capacités des États Membres qui en font la demande, conformément au mandat de la CESAO; services pour les réunions du Réseau de coopération technique; suivi stratégique de l'élaboration des rapports sur l'exécution des programmes par l'application d'une gestion et de principes budgétaires axés sur les résultats; mise en œuvre de mécanismes d'évaluations internes et entre pairs; gestion du secrétariat du Comité des publications et du Comité des projets; garantie de la cohérence avec les autres commissions régionales par une contribution et une participation actives aux réunions des responsables de la planification des programmes.
- 22.130 L'objectif de la Section de l'évaluation stratégique et des partenariats, auparavant connue sous le nom de Section des orientations stratégiques et des partenariats, est de mettre l'accent sur les résultats du programme, d'accroître son efficacité et d'en renforcer la cohérence. La Section, qui soutient l'action du Secrétaire exécutif adjoint au programme, appuie la définition et la mise en œuvre de la vision stratégique à long terme de la CESAO et la coordination d'initiatives interdisciplinaires.
- 22.131 En mettant en œuvre la stratégie de partenariat de la CESAO, la Section cherche à : cultiver des relations avec des partenaires et d'autres parties prenantes, y compris des organes intergouvernementaux tels que la Ligue des États arabes, les organismes, les fonds et les programmes des Nations Unies, des centres de réflexion et des instituts de recherche, des organisations de la société civile et du secteur privé; se concerter avec le Mécanisme de coordination régionale et les groupes de travail chargés de questions thématiques qui y sont rattachés en vue de garantir la cohérence des politiques entre les organismes des Nations Unies à l'échelle régionale et d'assurer la coordination des produits communs; appuyer la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources mise en place par la CESAO en intensifiant les relations avec les donateurs et renforçant la capacité de l'organisation à mobiliser des contributions volontaires à l'appui de son programme de travail ordinaire; superviser l'application de la politique d'évaluation de la CESAO conformément aux normes et aux règles du Groupe des Nations Unies

pour l'évaluation; mener toutes les auto-évaluations obligatoires et facultatives et garantir que les recommandations approuvées soient dûment suivies et mises en œuvre; renforcer et systématiser la culture de l'évaluation à la CESA0, en tenant compte des recommandations et des leçons tirées du processus de planification.

- 22.132 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 22.25.

Tableau 22.25 **Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	22 456,1	22 072,9	112	111
Autres objets de dépense	8 151,3	7 675,3	–	–
Total	30 607,4	29 748,2	112	111

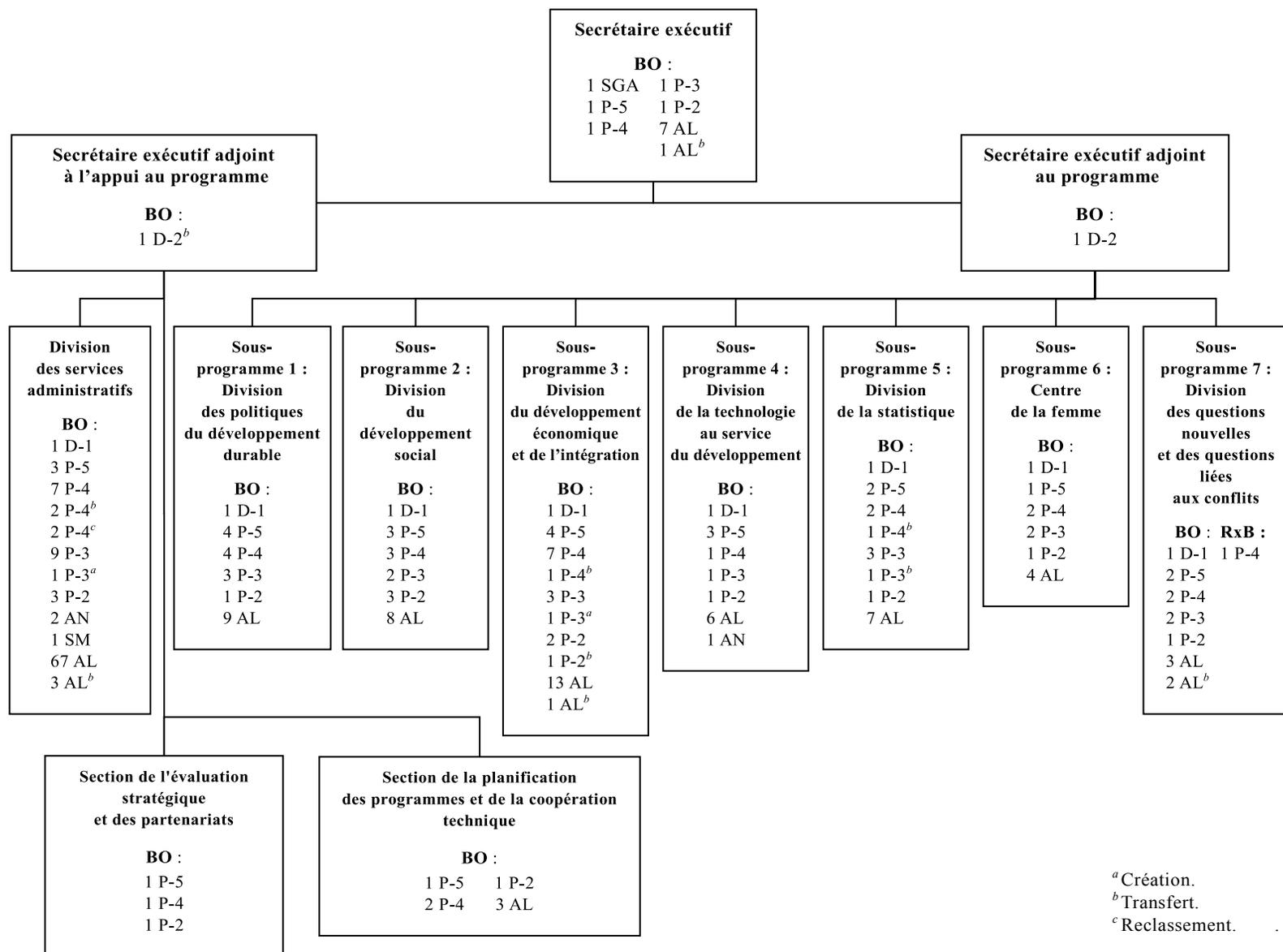
- 22.133 Le montant de 29 748 200 dollars, soit une diminution nette de 859 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 111 postes (1 D-1, 5 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 5 P-2, 1 SM, 2 AN et 73 AL) (22 072 900 dollars); et d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit, les consultants, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (7 675 300 dollars).
- 22.134 Cette diminution nette de 383 200 dollars au titre des postes découle du fait qu'il est proposé de :
- a) geler les recrutements à des postes permanents au sein de la Division des services administratifs (410 100 dollars) en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; b) transférer deux postes du Bureau du Secrétaire exécutif adjoint (1 D-2 et 1 AL) au cabinet du Secrétaire exécutif et un poste d'agent local de la Section de l'évaluation stratégique et des partenariats à la Division des questions nouvelles et des questions liées aux conflits (sous-programme 7) (805 700 dollars); c) supprimer cinq postes, à savoir un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-3) et un poste d'assistant à la coopération technique (agent local) au sein de la Section de la planification des programmes et de la coopération technique, un poste de spécialiste des travaux d'imprimerie (P-2) et un poste d'assistant aux références multilingues (agent local) au sein de la Section des services de conférence et un poste d'assistant chargé des voyages (agent local) à la Section des services généraux (935 700 dollars). Cette baisse est en partie contrebalancée par :
 - a) la proposition de créer deux postes, à savoir un poste d'attaché d'administration (P-3) au sein du Bureau du Directeur des services administratifs et un poste de spécialiste de la gestion des immobilisations corporelles (P-3) à la Section des services généraux (551 600 dollars); b) le reclassement de deux postes de P-3 à la classe P-4, l'un au sein de la Section du budget et des finances et l'autre à la Section de la gestion des ressources humaines (110 400 dollars); c) la proposition de transférer deux postes d'agent local des services d'information des Nations Unies (direction exécutive et administration) et un poste (P-4) de la Division du développement social (sous-programme 2) à la Section des services de conférence, un poste (P-4) de la Division de la technologie au service du développement (sous-programme 4) à la Section de la planification des

programmes et de la coopération et un poste d'agent local du cabinet du Secrétaire exécutif à la Section des services généraux, à la faveur de la réorganisation proposée (1 106 300 dollars).

- 22.135 La diminution nette de 476 000 dollars au titre des autres objets de dépense tient principalement à :
- a) la non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives au projet de travaux de protection contre les explosions au Siège de la CESAO à Beyrouth ([A/68/748](#)), approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/247 B (277 400 dollars);
 - b) la réduction des dépenses relatives au personnel temporaire, compte tenu des gains d'efficacité que la CESAO compte réaliser en 2016-2017 (181 400 dollars);
 - et c) la réduction des dépenses relatives aux voyages, compte tenu de l'effet escompté des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que la CESAO prévoit de réaliser en 2016-2017 (17 200 dollars).

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017



Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/68/7)

De manière générale, le Comité consultatif rappelle que selon lui, il faudrait réexaminer la nécessité des postes qui sont vacants depuis deux ans ou plus et justifier leur maintien dans le projet de budget-programme ou, au contraire, proposer leur suppression (par. 107).

Le Comité consultatif compte que les postes vacants à la CESAO seront pourvus sans délai (par. V.92).

Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général continue d'assurer la complémentarité entre les activités respectives de la CESAO et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) (par. V.98).

Le Comité consultatif se félicite des efforts déployés par la CESAO pour automatiser l'établissement des rapports exigés et recommande de demander à la Commission de partager les enseignements tirés du logiciel iDashboard avec d'autres commissions régionales ainsi qu'avec les départements et bureaux du Secrétariat (par. V.100).

Au 31 mars 2015, aucun poste de la CESAO n'était vacant depuis deux ans ou plus.

La durée moyenne du recrutement à la CESAO a été ramenée de 95 jours en 2013 à 59 jours en 2014.

La CESAO veille à ce que les organismes des Nations Unies mettent en œuvre le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la région. Le Centre de la femme de la CESAO (sous-programme 6) travaille avec les États membres pour élaborer des politiques régionales et nationales en s'appuyant sur les instruments des Nations Unies. Tirant parti de ses relations étroites avec les États membres et de sa structure de gouvernance qui comprend tous ces États, il intègre les perspectives régionales et nationales dans les travaux d'ONU-Femmes et du Secrétariat de l'Organisation. Dans ce cadre, le Centre coopère étroitement avec le Bureau régional d'ONU-Femmes pour compléter les activités de programme de ce dernier par des activités normatives et techniques axées sur les politiques publiques et visant à renforcer les capacités des États membres et à diffuser des connaissances factuelles.

Depuis la dernière fois que la CESAO a présenté le logiciel iDashboard au Forum des responsables d'avril 2013, qui était présidé par le Secrétaire général adjoint à la gestion et auquel ont assisté par visioconférence les chefs de l'administration de tout le Secrétariat, aucun département ou bureau n'a spécifiquement demandé à la Commission de l'aider à mettre en place un logiciel similaire.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/68/808)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale engage le Secrétaire général à intensifier ses échanges avec le pays hôte afin de trouver une solution durable au problème du futur site permanent du siège de la CESAO (par. 9).

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de tout mettre en œuvre pour resserrer le calendrier du projet sans compromettre la qualité des travaux de construction ni la sécurité du personnel (par. 13).

Le Comité consultatif compte recevoir des renseignements détaillés sur la réalisation de ce projet lors de la présentation des rapports pertinents sur l'exécution des budgets (par. 26).

Bien que le pays hôte soit fermement résolu à trouver une solution au problème du futur site permanent du siège de la Commission, la situation politique au Liban n'a pas permis de résoudre cette question.

Les travaux de protection contre les explosions devraient être achevés dans les délais prévus, à la fin de l'année 2015.

Le premier rapport détaillé sur l'exécution du projet devrait être publié en 2015.

Annexe III

Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Direction exécutive et administration			
22.55 b) i)	Arab Development Journal	4	Erreur – Ce produit a été classé par mégarde dans la catégorie « Publications en série » en 2014-2015.
22.55 b) ii)	Séances d'information et exposés pour les écoliers, les étudiants et d'autres publics sur les travaux du système des Nations Unies en général et de la CESAO en particulier	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) iii)	Brochures, prospectus, dépliants, affiches et autres sur les activités de la CESAO	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) iii)	Bulletins quotidiens d'information en anglais et en arabe sur le site Web de la CESAO	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) iv)	Organisation d'entretiens du Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires avec des journalistes	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) iv)	Organisation de conférences et de points de presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables ainsi que pour le lancement de publications phares et d'autres événements importants	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) iv)	Rédaction de communiqués de presse en anglais et en arabe sur les réunions et activités de la CESAO et diffusion de ceux-ci aux médias de toute la région	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.55 b) iv)	Couverture médiatique des réunions et activités de la CESAO	2	proposée. Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) v)	Planification et services pour certaines journées et semaines internationales telles que la Journée des Nations Unies, la Journée internationale de la femme ou la Journée mondiale de l'environnement, auxquelles sont invités des représentants officiels de pays membres, des diplomates accrédités auprès du pays hôte, des dignitaires arabes, des représentants de la société civile et des journalistes	1	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) vi)	Mise à jour régulière de la page d'accueil du site Web de la CESAO	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
22.55 b) vi)	Mise à jour régulière des pages Web du Cabinet du Secrétaire exécutif et des bases de données en ligne à l'intention des médias	2	Ce produit relève désormais de la Division des services administratifs, au titre de la composante appui au programme, en raison de la réorganisation proposée.
Total partiel		23	
Sous-programme 1 – Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable			
22.61 b) iii)	Techniques des énergies renouvelables pour la région de la CESAO	1	Simplifié – Ce produit est considéré comme intersectoriel et regroupé avec les différentes activités menées dans le domaine du développement durable.
22.61 b) v)	Groupe de travail ONU-Eau sur la coordination au niveau des pays	1	Simplifié – Ce produit est regroupé sous le titre « Organes de coordination des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement » (produit b) iii) du sous-programme 1, services

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.61 b) v)	Coordination interorganisations ONU-Eau en vue de l'élaboration du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, et initiatives conjointes menées dans le cadre des domaines de travail thématiques prioritaires suivants : « Eau et changements climatiques » et « Eaux transfrontières »	1	Simplifié – Ce produit est regroupé sous le titre « Organes de coordination des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement » (produit b) iii) du sous-programme I, services fonctionnels pour les réunions interinstitutions).
22.61 b) v)	Organes de coordination des Nations Unies en matière d'énergie	2	Simplifié – Ce produit est regroupé sous le titre « Organes de coordination des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement » (produit b) iii) du sous-programme I, services fonctionnels pour les réunions interinstitutions).
22.61 c)	Création d'un mécanisme régional pour améliorer le suivi et la communication de l'information sur l'accès aux services d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans la région arabe : l'initiative OMD-Plus	1	Achevé
Total partiel		6	
Sous-programme 2 – Développement social			
22.68 b) v)	Discussions sur Internet au sujet des grandes lignes du <i>Rapport n° 6 sur la politique sociale</i>	1	Ce produit est déplacé dans la catégorie « Groupes spéciaux d'experts » sous le titre « dialogue sur la politique à suivre et lancement du deuxième numéro du <i>Rapport sur le développement social</i> ».
Total partiel		1	
Sous-programme 3 – Développement économique et intégration			
22.75 a) iv)	Rapport sur les comités nationaux chargés du développement des transports et des échanges dans la région arabe	1	Achevé
22.75 a) v)	Application des recommandations générales issues de l'étude Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe	1	Achevé

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.75 a) v)	Refonte de l'étude Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe, 2013-2014	1	Achevé
22.75 b) i)	Financement du développement dans la région arabe	1	Simplifié – Ce produit est considéré comme une question intersectorielle dans toutes les publications pertinentes.
22.75 b) iii)	Document de travail sur l'élaboration de politiques de gouvernance macroéconomique novatrices et viables en vue d'un développement profitable à tous de la région arabe	1	Achevé
22.75 c) iii)	Renforcement des capacités de la CESAO à négocier des traités d'investissement bilatéraux	1	Achevé
Total partiel		6	
Sous-programme 4 – La technologie au service du développement et de l'intégration régionale			
22.82 a) i)	Rapport sur les progrès accomplis dans l'application de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information	1	Caduc – Lors de la Consultation ouverte sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information, en 2015, il a été constaté que les conclusions du Sommet avaient été appliquées.
22.82 a) ii)	Septième réunion du Comité consultatif du développement scientifique et technique et de l'innovation technologique	1	Non reconduit – Le Comité de la technologie au service du développement a remplacé le Comité consultatif du développement scientifique et technique et de l'innovation technologique (résolution 315 (XXVIII) de la CESAO).
22.82 b) i)	Profil régional de la société de l'information en Asie occidentale (2015)	1	Caduc – Lors de la Consultation ouverte sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information, en 2015, il a été constaté que les conclusions du Sommet avaient été appliquées.

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.82 b) i)	Examen des technologies de l'information et des communications et du développement (vol. 21 et 22)	2	Non reconduit – Le sous-programme n'est plus axé sur les « Technologies de l'information et des communications au service de l'intégration régionale » mais sur « La technologie au service du développement et de l'intégration régionale » (résolution 315 (XXVIII) de la CESAO).
22.82 b) iii)	Brochure sur les technologies de l'information et des communications et le développement	1	Non reconduit – Le sous-programme n'est plus axé sur les « Technologies de l'information et des communications au service de l'intégration régionale » mais sur « La technologie au service du développement et de l'intégration régionale » (résolution 315(XXVIII) de la CESAO).
22.82 c)	Projets opérationnels : formation des responsables publics de la région arabe aux bases fondamentales des TIC	1	Achévé
22.82 c)	Appui au Centre de technologie de la CESAO	1	Achévé
Total partiel		8	
Sous-programme 5 – Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits			
22.89 b) i)	<i>Recueil de statistiques concernant la région arabe</i>	1	Simplifié – Cette publication sera regroupée avec d'autres publications en série sous le produit b) i).
22.89 b) i)	Bulletin électronique sur les statistiques ventilées par sexe dans la région arabe	1	Simplifié – Cette publication sera regroupée avec d'autres publications en série sous le produit b) i).
22.89 c) ii)	<i>Programme de comparaison internationale</i>	1	Achévé
22.89 c) ii)	Promotion de l'utilisation des statistiques à l'appui de la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international dans la région arabe	1	Achévé

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.89 c) ii)	Renforcement de la capacité des pays membres de la CESAO d'établir des statistiques sur l'énergie et des bilans énergétiques	1	Achevé
22.89 d)	Évaluations : auto-évaluation discrétionnaire du sous-programme 5	1	Achevé
Total partiel		6	
Sous-programme 6 – Promotion de la femme			
22.96 a) ii)	Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dans la région arabe	1	Achevé
22.96 c) i)	Institutionnalisation de la problématique hommes-femmes et suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des conventions et résolutions internationales sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	1	Ce produit sera réalisé dans le cadre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.
Total partiel		2	
Sous-programme 7 – Atténuation des conflits et développement			
22.103 a) ii)	Services fonctionnels pour la première session d'un comité sur les questions nouvelles et le développement en période de conflit	1	Au cours de la vingt-huitième session de la Commission, les États membres ont décidé « de se satisfaire du travail mené dans le cadre du sous-programme 7 sur les questions émergentes et le développement en temps de crise sans créer un comité intergouvernemental spécialisé » (par. 96 du document E/2014/41 E/ESCWA/28/9/Report).

<i>A/68/6 (Sect. 22), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
22.103 a) ii)	Rapport relatif au Comité intergouvernemental sur les questions nouvelles et le développement	1	Au cours de la vingt-huitième session de la Commission, les États membres ont décidé « de se satisfaire du travail mené dans le cadre du sous-programme 7 sur les questions émergentes et le développement en temps de crise sans créer un comité intergouvernemental spécialisé » (par. 96 du document E/2014/41 E/ESCWA/28/9/Report).
Total partiel		2	
Total		54	